

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL
B.P. 6009 – 45018 Orléans Cédex – Tél.: (38) 66.06.60

DONNÉES GÉOLOGIQUES ET HYDROGÉOLOGIQUES
acquises à la date du 31/12/1970
sur le territoire des feuilles topographiques à 1/50 000
DIEPPE ouest - 42 et DOUDEVILLE - 58
(Seine-Maritime)

par
H. ARTIS et M. TIRAT

avec la collaboration de J.-F. KALAJDJIAN



Service géologique régional PICARDIE – NORMANDIE
12, rue Lescouvé, 80000 Amiens – Tél.: (22) 91.73.87

Bureau de Recherches
Géologiques et Minières

BIBLIOTHEQUE

73 SGN 016 PNO

Mont-Saint-Aignan, octobre 1972

R E S U M E

Le présent rapport a été réalisé sur les crédits du M.D.I.S. (programme 1970) dans le cadre de l'évaluation des ressources hydrauliques de la France métropolitaine entreprise par le B.R.G.M.

On étudie ici la partie nord-est du Pays de Caux, entre DIEPPE et ST-VALERY-en-CAUX. Un habitat dispersé, une agriculture largement mécanisée, une industrie liée à l'agriculture et concentrée, voilà les principaux caractères de la géographie humaine de cette région.

La craie du Sénonien en forme le sous-sol; les effets de la tectonique se traduisent dans l'orientation des vallées et la présence de cassures (faille de Pavilly).

Avec des précipitations de 780mm/an, une température de 11°, on calcule une ETP de 500 à 550mm/an et une hauteur de pluie efficace de 200 à 320mm/an.

L'étude des débits fait apparaître la grande régularité du régime des cours d'eau et de très fortes valeurs du débit spécifique et de la lame d'eau de la Veules.

La craie contient la nappe principale qui se déverse dans les cours d'eau et dans la Manche par des sources nombreuses et abondantes. Les ouvrages donnent les meilleurs rendements dans les vallées. L'eau, de type bicarbonaté calcique, ne présente aucun signe de pollution; mais la présence de nombreux puits absorbants impose que l'on connaisse mieux les circulations souterraines. Toutes les communes sont alimentées et les prélèvements domestiques représentent 50 % des prélèvements totaux qui ne dépassent pas 10 % de la pluie efficace.

TABLE DES MATIERES

	Pages
RESUME	
AVANT-PROPOS	1
1 - <u>GENERALITES</u>	4
11 - Régions naturelles et morphologie	4
12 - Habitat	6
13 - Végétation et cultures	6
14 - Industries	7
15 - Voies de communication	11
2 - <u>GEOLOGIE</u>	12
21 - Série stratigraphique	12
211 connue en affleurement	12
212 Reconnue en sondages	15
22 - Tectonique	17
3 - <u>CLIMATOLOGIE</u>	18
31 - Vents	18
32 - Précipitations	19
321 - Répartition annuelle	19
322 - Répartition saisonnière et mensuelle	21
33 - Températures	22
331- Répartition annuelle	22
332- Répartition mensuelle	22
34 - Evapotranspiration réelle moyenne théorique	23
4 - <u>HYDROLOGIE DE SURFACE</u>	
41 - Description du réseau hydrographique	24
411 Bassin de la Scie	24
412 " " " Saône	24
413 " du Dun	25
414 " de la Veules	25
42 - Etude des débits	26
421 Débits annuels	31
422 - Débits mensuels	34

	Pages
5 - <u>HYDROGEOLOGIE</u>	37
51 - Réservoir	37
52 - Surface piézométrique	38
53 - Fluctuations piézométriques	39
54 - Sources	39
541 - Types de sources	39
542 - Débit des sources	40
543 - Température des eaux de source	41
55 - Caractéristiques techniques et hydrogéologiques des principaux ouvrages de captage	44
551 - Profondeur des ouvrages	44
552 - Débit obtenu aux essais	44
56 - Chimie des eaux	46
57 - Pollution de la nappe	48
58 - Exploitation	50
59 - Organisation de la desserte en eau	53
 <u>CONCLUSION</u>	 58

Tableaux du Texte

	Pages
1 Liste des établissements industriels par agglomération	8
2 Fréquence en o/oo des directions de vent (période 1925-1938)	19
3 Hauteurs de pluies annuelles et mensuelles à St Valéry et Dieppe (période 1950-1968)	19
4 Variabilité des hauteurs de pluie annuelles (période 1950-1968)	20
5 Hauteurs de pluie annuelles et mensuelles à Dieppe (période 1931-1970)	20
6 Hauteurs de pluie saisonnières à St Valéry et Dieppe (période 1950 1968)	21
7 Températures annuelles et mensuelles à Dieppe (période 1959-1970)	22
8 Variabilité des températures annuelles et mensuelles à Dieppe	23
9 Débits instantanés; débits annuels et mensuels; débits spécifiques et lames d'eau annuels de la Scie, de la Saâne, du Dun et de la Veules	27-30
10 Ecart entre les lames d'eau annuelles	33
11 Variabilité des débits annuels	33
12 Variabilité des débits mensuels- Coefficients absolus	35
13 " " " " " moyens	36
14 Débits des sources	42 & 43
15 Balance ionique des 2 eaux de la Craie	46
16 Valeurs statistiques des principaux éléments dosés	47
17 Caractéristiques des puits absorbants inventoriés	49
18 Prélèvements domestiques	50 & 51
19 Alimentation en eau des villes principales	51
20 Prélèvements industriels	52
21 Récapitulation des prélèvements	53
22 Communes groupées en syndicat intercommunal d'A.E.P.	54-56
23 Communes à alimentation autonome	57

TABLE DES FIGURES ET DES PLANCHES

	Pages
Figure 1. Etat d'avancement des travaux	1-2
2. Hydrographie et régions naturelles	4-5
3. Normale des hauteurs de pluie. Isohyètes annuelles 1925-1968 du Pays de Caux	18-19
4. Hauteurs de pluies saisonnières et mensuelles (période 1950-1968) à St Valéry	19-20
5. Hauteurs de pluies saisonnières et mensuelles (période 1950-1968) à Dieppe	19-20
6. Débits instantanés de la Veules à Veules-les-Roses	30-31
7. " " du Dun à Bourg-Dun	"
8. " " de la Saâne à Longueil	"
9. " " de la Scie à Hautot	"
10. Débits aux essais	45-46
11. Diagramme Schoeller-Berkaloff de 2 eaux de la Craie	47-48
12. Prélèvements journaliers	51-52
13. Réseaux d'A.E.P. et principaux points d'eau	53-54

*
* *

Planche hors-texte

Hydro-isohypses de la Nappe de la Craie

TABLE DES ANNEXES

- Annexe
1. Liste des communes
 2. Résultats géologiques
 3. Résultats hydrogéologiques
 4. Caractéristiques physico-chimiques des eaux
 5. Ouvrages propices à un pompage d'essai ou à des mesures piézométriques.

INTRODUCTION ET AVANT-PROPOS

La synthèse des données géologiques et hydrogéologiques recueillies sur le territoire des feuilles au 1/50 000 DOUDEVILLE 58 et DIEPPE Ouest 42 (département de la Seine-Maritime) a été réalisée sur des crédits M.D.I.S. (programme 1970) dans le cadre de l'évaluation des ressources hydrauliques souterraines de la France métropolitaine, entrepris par le B.R.G.M. Elle prend place dans le programme d'inventaire de feuilles à 1/50 000 mené par le Service géologique régional, qui doit couvrir l'ensemble des régions Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie. L'étude des feuilles de DOUDEVILLE-DIEPPE Ouest fait suite aux travaux suivants, précédemment publiés en Haute-Normandie (cf fig. 1).

- ELBEUF 123 - 1/8 n° 3 et 4 - P. Bassompierre, C-H. Albecq,
R. Belkessa et S. Van den Avenne - DSGR 62 A 16
- YVETOT 76 - P. Bassompierre, P. Martin et J.C. Roux -
DSGR 67 A 24
- LES ANDELYS - - P. Bassompierre, P. Martin, J.C. Roux -
124 DSGR 67 A 73
- ROUEN Est 100 - P. Pascaud, J.C. Roux - 68 SGL 38 PNO
- ROUEN Ouest 99- J.C. Roux, S. Van den Avenne - 68 SGL 39 PNO
- SAINT SAENS 77 - A. Faure, P. de La Querièrè - 69 SGL 197 PNO
- EVREUX 150 - MANTES 151 - P. de la Querièrè, P. Pascaud -
70 SGN 041 PNO
- FECAMP 57 - P. Martin, P. de La Querièrè - 70 SGN 160 PNO
- LE HAVRE 97 - LISIEUX 121 - P. de La Querièrè, S. Van den
Avenne - 70 SGN 221 PNO
- BOLBEC 75 - PONT AUDEMER 98 (nord de la Seine) - P. de
La Querièrè, J.C. Maillary - 70 SGN 242 PNO
- ETRETAT 56 - MONTIVILLIERS 74 - LE HAVRE Nord estuaire 97 -
P. de La Querièrè, P. Pascaud - 71 SGN 26 PNO

Les opérations de terrain ont été effectuées de juin à septembre 1970. Elles ont consisté à faire le recensement systématique des points d'eau (puits, forages, sources) dont certains étaient déjà connus, grâce aux dossiers instruits au titre du Code minier et à recueillir la documentation auprès :

- de la direction départementale de l'Agriculture
- de la direction départementale de l'Equipement
- de la Météorologie nationale
- des sociétés distributrices d'eau
- des communes situées sur la feuille
- du service central du Code minier du B.R.G.M.

Les renseignements acquis ont été contrôlés et com-

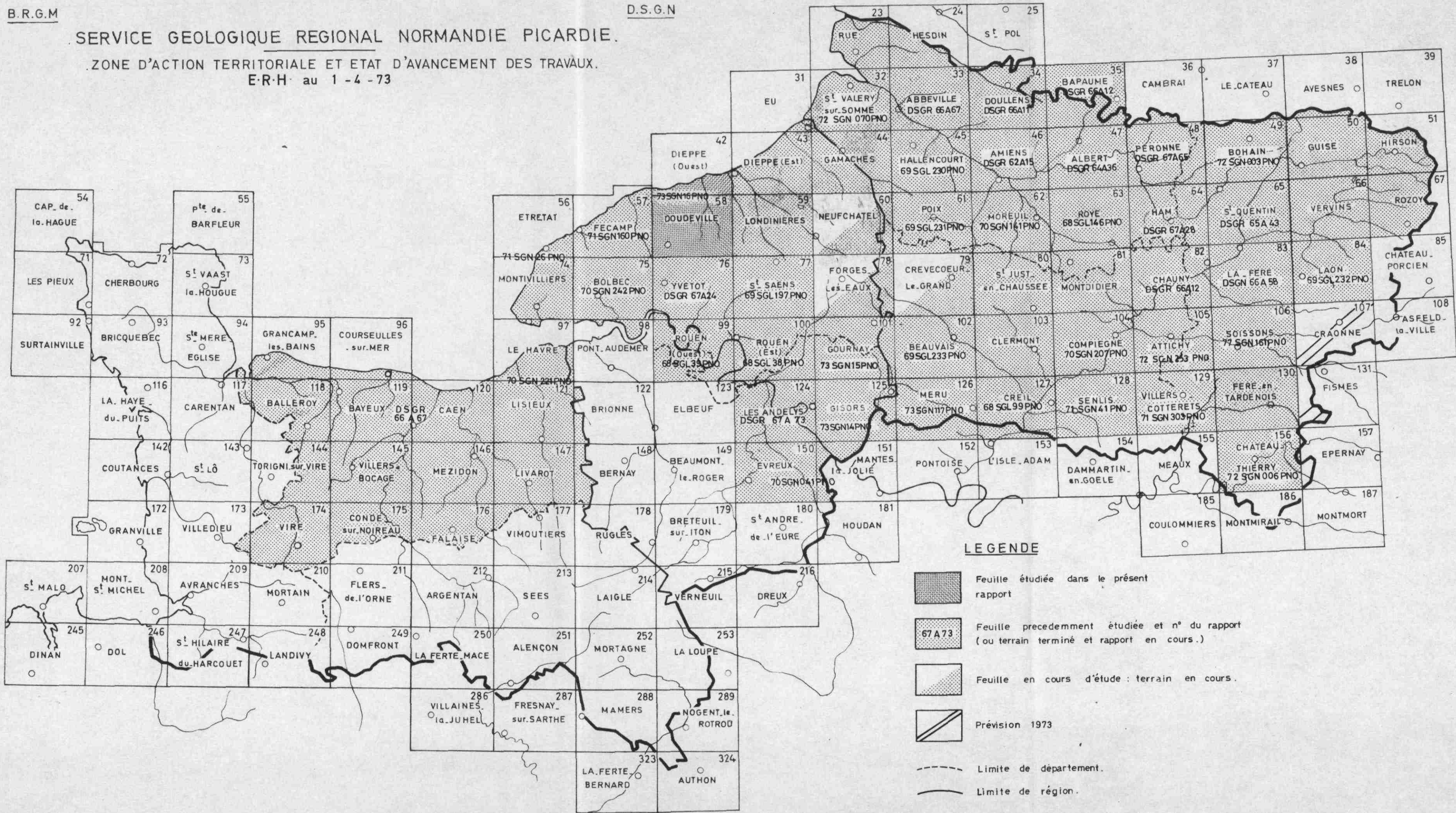
B.R.G.M

D.S.G.N

SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL NORMANDIE PICARDIE.

ZONE D'ACTION TERRITORIALE ET ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

E·R·H au 1-4-73



plétés sur le terrain. Il a été instruit au total 423 dossiers comportant les principales caractéristiques des points d'eau et sondages visités ou connus par la documentation (coupe géologique et technique, profondeur totale et profondeur du plan d'eau, résultats des essais de débit, débit d'utilisation, analyses chimiques de l'eau).

Par huitième de feuille, la répartition est la suivante :

DOUDEVILLE 58	1	24	
	2	62	
	3	39	
	4	28	
	5	13	
	6	15	
	7	52	
	8	45	Total = 278
DIEPPE Ouest 42	5	18	
	6	31	
	7	51	
	8	45	Total = 145

La situation géographique de chaque ouvrage est reportée sur un atlas au 1/25 000.

Ces documents peuvent être consultés dans la limite de leur non confidentialité, soit au Service central du Code minier du B.R.G.M - 74 rue de la Fédération - PARIS XV^e, soit au S.G.R. Picardie-Normandie - 18, rue Mazurier - MONT SAINT AIGNAN (76).

Toutefois, le lecteur du présent rapport trouvera en annexe, sous forme de tableaux, les caractéristiques résumées des principaux ouvrages.

Ce rapport situe d'abord la feuille dans son contexte régional. Mais sa matière principale reste la synthèse des données acquises sur la feuille qui a permis :

- de chiffrer la puissance et de fixer les limites des aquifères
- de tracer la surface piézométrique
- de délimiter les bassins souterrains et d'indiquer le sens d'écoulement des eaux
- d'acquérir des notions plus précises sur le rendement des ouvrages et de déterminer ainsi les zones favorables à l'implantation de nouveaux captages
- de chiffrer les prélèvements effectués sur les nappes

- d'indiquer les ouvrages pouvant éventuellement être équipés comme piézomètres ou pouvant faire l'objet d'essais de débit complémentaires.

La figure 1 représente les huit départements des régions Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie, qui constituent la zone d'action territoriale du Service géologique régional et le découpage de leur couverture topographique au 1/50 000.

Les feuilles étudiées, en cours d'étude et les prévisions y sont mentionnées.

Ce travail de synthèse ayant été réalisé à partir d'observations ponctuelles, nous demandons aux utilisateurs possédant des renseignements susceptibles de modifier le détail des cartes ou de compléter notre documentation, de bien vouloir nous les signaler.

Nous les en remercions vivement à l'avance.

1. GENERALITES

11 - REGIONS NATURELLES ET MORPHOLOGIE (fig. 2)

Le territoire défini par les feuilles topographiques DOUDEVILLE 58 (520 Km²) et DIEPPE-Ouest 42 (109 Km²) se situe dans le Pays de Caux, dont les limites naturelles sont au N la Manche, à l'E le Pays de Bray et au S la vallée de la Seine.

Il s'inclut entièrement dans le département de la Seine-Maritime.

Le Pays de Caux forme un vaste plateau, d'une altitude moyenne de 80 à 100 m, qui s'incline vers la mer. Il culmine en effet dans la partie sud de la zone étudiée à Ouville-l'Abbaye (huitième 6 : + 171), Amfréville les Champs (huitième 6 : + 167), St Vaast-du-Val (huitième 8 : + 165). Du S au N, on relève les altitudes moyennes suivantes :

- au S de la ligne Harcanville-Boudeville-Biville la Baignarde : + 150;

- entre cette dernière et la ligne Ste Colombe-Greuville-Auppegard : + 125;

- au N de cette dernière (plateau du bord de mer) : + 50, sauf à l'E de Quiberville (+80) où subsistent les buttes tertiaires. La pente du plateau approche ainsi la valeur de 4 m par Km.

Plusieurs vallées humides et les vallées sèches affluentes, les vallées sèches directement tributaires de la Manche et dont certaines débouchent à mi-hauteur de la falaise (Valleuses), entaillent profondément le plateau.

VALLEES HUMIDES -

On en compte 5, d'importance variable : vallées de la Scie, de la Saône et de son affluent la Vienne, du Dun, de la Veules.

La direction SSE-NNO domine : basse vallée de la Scie, Vienne, haute et basse vallée de la Saône, basse vallée du Dun. Mais on note une direction secondaire SO-NE : haute vallée de la Scie, moyenne vallée de la Saône, haute vallée du Dun.

Tous les bassins ont une forme allongée (Scie, Saône, Dun), sauf celui de la Durdent, triangulaire, qui se rapproche ainsi du type classique.

HYDROGRAPHIE ET REGIONS NATURELLES

Echelle : 1 / 200 000

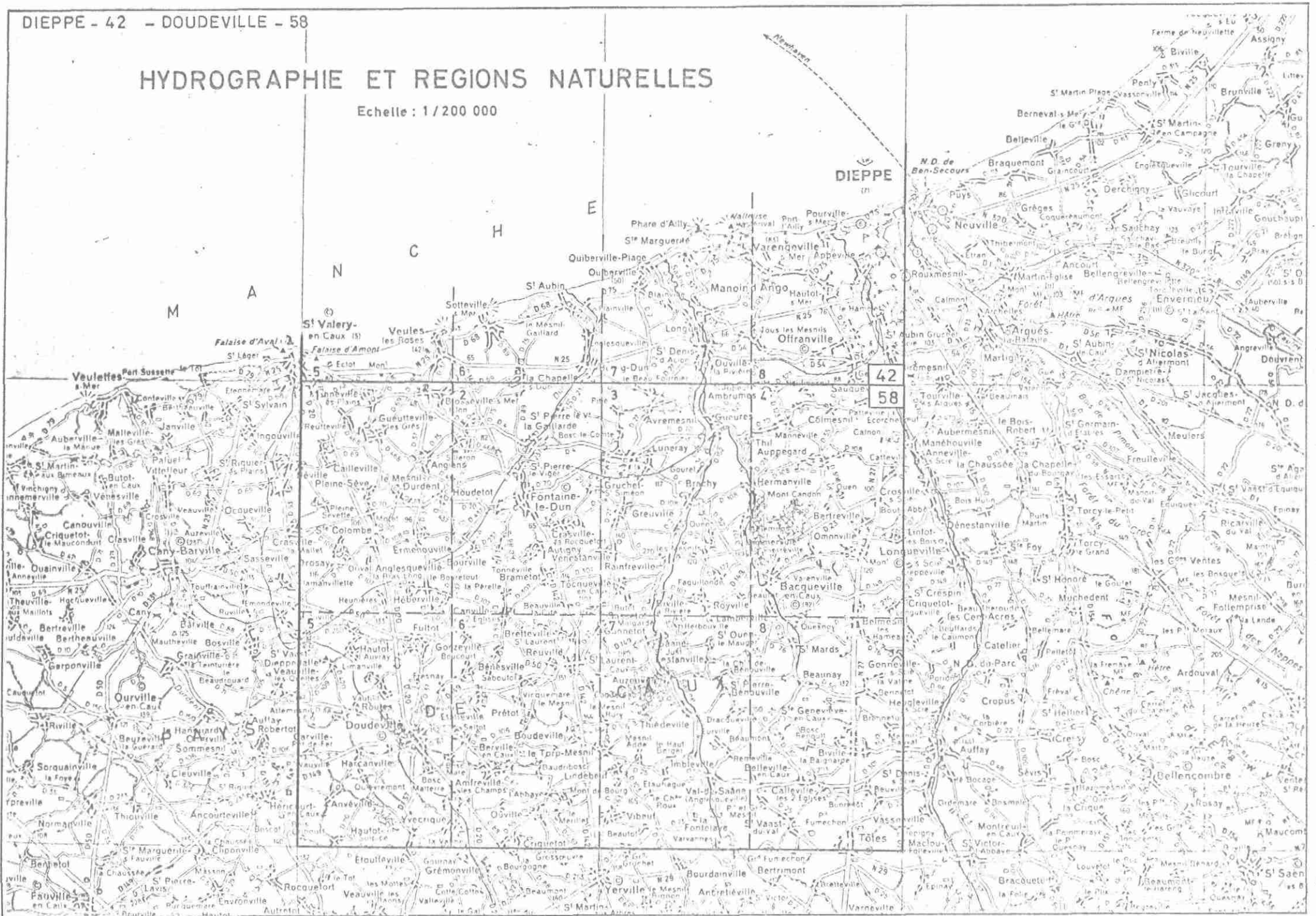


Fig. 2

La pente des versants ne varie que dans de faibles proportions mais diminue nettement d'E en W :

SCIE : 80 à 200 o/oo en rive droite
100 à 200 o/oo en rive gauche

SAANE : 70 à 160 o/oo en rive droite
50 à 160 o/oo en rive gauche

DUN : 70 à 100 o/oo sur les deux rives

VALLEES SECHES -

Elles sont généralement assez courtes dans les bassins de l'E de la feuille. Citons :

- bassin de la Scie : vallées de Gonnevillè-sur-Scie - Dénestanville (Londinières 1) (5 Km sur la feuille 9 au total) et de Bertreville St Ouen - Sauqueville (6 Km), toutes deux en rive gauche.

- bassin de la Saâne : vallées du hameau de Coqueréaumont (4 Km) et du "Fond d'Ecaquelon" (3 Km) en rive gauche, de Royville (4 Km) d'Hermanville (6 Km) et d'Auppegard-Ouvillè la Rivière (8 Km) en rive droite

- bassin du Dun : vallée de Reuvillè - Fontaine le Dun (7 Km) en amont de la source du Dun.

- bassin de la Veules : 2 petites vallées à l'amont de Veules les Roses (4 et 4,5 Km).

Dans la partie ouest de la feuille, on connaît des vallées plus longues :

- vallées de Ste Colombe-St Valéry (9 Km dont 6,5 sur la feuille) et d'Anglesqueville - St Valéry (12 Km).

- vallées de Criquetot sur Ouvillè - St Vaast Dieppedalle (10 Km) et de Yervillè - St Vaast Dieppedalle (13 Km) qui confluent à la limite de la feuille en une vallée sèche qui se prolonge sur 8 Km encore, jusqu'à Grainville la Teinturière, sur le Dun (Fécamp 8).

- Vallée de Baons-le-Comte (Yvetot 1) - Héricourt en Caux (Fécamp 8), également en rive droite du Dun (2 Km sur la feuille, 10 au total).

Les vallées sèches s'orientent souvent SSE-NNO. Citons en particulier les deux vallées de St Valéry et le tronçon DOUDEVILLE-ST VAAST DIEPPEDALLE de la vallée qui aboutit à Grainville la Teinturière. Mais la direction EW est également fréquente : partie aval des vallées de Grainville la Teinturière et d'Héricourt en Caux.

12 - HABITAT

La zone étudiée comprend 117 communes situées totalement ou partiellement sur les feuilles examinées. Les villes principales sont DIEPPE (30 400 hab.), ST VALERY EN CAUX (3 174), OFFFRANVILLE (2 246), DOUDEVILLE (1996), LUNERAY (1 782), HAUTOT SUR MER (1 658). Les chiffres cités proviennent du recensement de 1968. Les autres communes ont une population inférieure à 1 500 habitants :

- 74 % des communes ont moins de 500 habitants
- 19 % d'entre elles ont entre 500 et 1 000 habitants
- 6 % d'entre elles ont entre 1 000 et 5 000 habitants
- 1 % a plus de 5 000 habitants (DIEPPE).

Toutefois, de nombreuses agglomérations côtières, telles St Valéry en Caux, Veules les Roses, Pourville, Varengeville sur Mer, St Aubin sur Mer, Ste Marguerite (et, évidemment, DIEPPE), voient leur population s'accroître énormément durant la période estivale.

L'habitat est donc au total de type rural, avec de nombreuses agglomérations réparties de façon particulièrement homogène sur le territoire des deux feuilles. Si on ne tient pas compte de la population dieppoise, d'ailleurs à peu près répartie entre les feuilles Dieppe Ouest et Dieppe Est, et dont la concentration est un facteur d'hétérogénéité, la densité moyenne avoisine 76 hab/Km².

13 - VEGETATION ET CULTURES

La zone boisée la plus continue s'étend entre Ste Marguerite et Pourville, c'est-à-dire sur le littoral; elle ne couvre pourtant que 20 Km². Sur tout le reste de la feuille, les bois se localisent, à quelques exceptions près, sur le flanc des vallées sèches ou humides.

Les terres incultes, constituées, la plupart du temps, par des bosquets ou taillis isolés, tendent à disparaître pour faire place à de vastes champs, se prêtant mieux à l'agriculture industrielle.

Les limons fertiles des plateaux favorisent la polyculture : blé, betteraves, lin et maïs; l'élevage (bovins), qui subsiste toutefois dans les vallées humides et sèches, semble marquer une légère régression.

L'arboriculture (prés plantés de pommiers) est peu développée comparativement à celle du "Roumois".

Il faut noter aussi, autour de certaines sources, la présence de cressonnières et de piscicultures (truites) :

Pisciculture de St Aubin sur Scie et de Val de Saône
Cressonnières de Val de Saône et de Veules les Roses.

14 - INDUSTRIES

La création de diverses industries dans les principales villes a été, comme en beaucoup de régions, le facteur déterminant du dépeuplement des petites communes; il existe quelques exceptions : Fontaine le Dun, Luneray, St Valéry, Ouville la Rivière.

L'activité industrielle est liée à la polyculture, l'élevage et la pêche.

Nous donnons, ci-après, la liste des établissements industriels, par agglomération :

Tableau 1 - Liste des établissements industriels par agglomération

Communes	N° de feuille et huitième	Industries
Val de Saône	58 - 7	Fabrique de produits alimentaires
Sauqueville	58 - 4	Meunerie Ets. BECK (concassage)
Royville	58 - 3	Laiterie
Auzouville/Saône	58 - 7	Laiterie
Fontaine le Dun	58 - 2	Sucrerie
Tocqueville en Caux	58 - 3	Ets. BECK (concassage)
Biville la Rivière	58 - 3	Linerie Ets. DE SUTTER (panneaux agglomérés)
Brachy	58 - 3	Mécanique électrique
Offranville	42 - 4	Usine d'engrais de Roubaix Ets. ROUSSEAU (montage chauffage central)
Doudeville	58 - 5	Fabrique de conserves
Ouville la Rivière	42 - 3	Filature - concassage cailloux
Avremesnil	58 - 3	Usine de tissage
St Pierre le Viger	58 - 2	Linerie
Hautot/Mer	42 - 8	Sté KERPLAS (plastiques)
Luneray	58 - 3	-G.A.E.C. (élevage de porcs) -Tissage du Ronchay -Coopérative agricole des producteurs de pommes de terre de la région de Luneray -S.C.P.B. (Société coopérative des producteurs de blé de la région de Luneray) -Abattoir Desmarais-Duval -Plastilune (plastiques et tissage)

A Dieppe, la Ville alimente la plupart des établissements industriels; on trouvera le chiffre des prélèvements dans le chapitre 5 (§ 58).

VILLE DE D I E P P E

Etablissements industriels, commerciaux, administratifs
et agricoles raccordés totalement ou partiellement au réseau
d'adduction d'eau potable

- Centre Hospitalier
- Chambre de Commerce
- Ponts et Chaussées
- Ecole P.F.A.T. (Personnel féminin Armée de Terre)
- Lycée Jehan Ango
- C.E.T. Chemin du Golf
- C.E.T. Avenue Pasteur
- C.E.S. Chemin de la Cité
- S.N.C.F. (Gares et quais)
- S.N.C.F. (Dépôt)
- Abattoirs
- Société Alpine
- Grands garages de Normandie
- Clinique " Les Aubépines "
- Société du Casino (Casino)
- Société du Casino (Piscine Rotonde)
- Société du Casino (La Présidence)
- Hôtel de l'Univers
- Coopérative Maritime
- Ets. RASQUIN
- Sté Dieppoise d'Armement à la Pêche
- Poissonnerie " Quenouille "
- Société "Dieppe-Fruits "
- " Blanchinett "

- Laverie Leclerc, rue de l'Epée
- Chantiers de Normandie
- Ateliers et Chantiers de la Manche
- Ets. ROBBE
- Société PERCOTHE et POUILLARD
- ALLIS CHALMERS FRANCE
- Glacières de l'Alimentation Dieppoise
- CLANOR

Les établissements industriels qui pratiquent eux-mêmes des prélèvements importants dans la nappe sont :

à Hautot/Mer	la Société KERPLAS	846 700 m ³ /an
à Fontaine le Dun	la Sucrierie	299 275 " "

Mais le premier rang revient sans aucun doute à la Coopérative linière de St Pierre le Viger, qui a extrait en un an, grâce à 2 forages (58.2.54 et 55), 4 572 720 m³ et ceci dans le seul but de rabattre la nappe et d'éviter l'inondation de ses terrains. L'établissement rejette intégralement à la rivière les volumes pompés.

Le détail des prélèvements industriels figure dans le chapitre Hydrogéologie.

*
* *
*

Les substances utiles font l'objet d'une exploitation parfois originale, en plusieurs points du littoral :

- petites extractions de sable entre Pourville et Ste Marguerite sur Mer
- ramassage à la main, sur les plages de Quiberville et Dieppe, de galets destinés à l'exportation vers les pays d'Europe occidentale, les U.S.A., le Japon, l'Australie, par la S.O.P.I.E.R. (Société pour le commerce des pierres brutes) à Fécamp, St Ouen; ces galets servent comme broyeurs pour extraire la silice des sables qui entre dans la composition de pâtes dentifrice; la production des plages du Pays de Caux (du Havre

à Dieppe) a atteint 15 000 t en 1970.

15 - VOIES DE COMMUNICATION

Il n'existe pas de voie fluviale navigable dans la région considérée.

Celle-ci est desservie par les lignes de la S.N.C.F. PARIS-ST VALERY EN CAUX par DOUDEVILLE et DOUDEVILLE-DIEPPE par ST VAAST-DIEPPEDALLE et OUVILLE LA RIVIERE.

Deux grands axes routiers la traversent :

- la R.N. 25 LE HAVRE-ABBEVILLE par FECAMP, ST VALERY et DIEPPE
- la R.N. 29 de ROUEN à DIEPPE

2. GEOLOGIE

Une série stratigraphique peu étalée, une structure tectonique simple caractérisent le Pays de Caux. La partie du plateau examinée ne se distingue pas, à cet égard, de l'ensemble si homogène qu'il constitue.

La craie forme le matériau dans lequel les eaux ont façonné la topographie. Sur les plateaux, l'Argile à Silex, le Limon des plateaux, des placages de Tertiaire la recouvrent; dans les vallées, elle s'ensevelit sous les alluvions et les limons de pente. De ce fait, ses affleurements se localisent généralement aux talus les plus abrupts. Les buttes tertiaires de Varangéville, sur le littoral, viennent seules rompre l'unité du plateau.

Les couches plongent régulièrement vers le N. La seule faille connue, de direction NW-SE, affecte le S de la feuille : là, en effet, vient se terminer l'accident de Pavilly.

On connaît la série profonde grâce à un certain nombre de forages d'eau et à quelques sondages pétroliers entrepris pour la reconnaissance de l'anticlinal de YERVILLE. On a résumé ci-dessous la notice de la carte géologique au 1/80000 Yvetot 19 et décrit les formations en commençant par les plus anciennes.

21 - SERIE STRATIGRAPHIQUE

211 Connue en affleurement

211.1 Secondaire

Sénonien moyen et inférieur :

- Coniacien : craie à Micraster decipiens (c^{7a})
 - calcaires clairs, subcristallins, pauvres en silex
 - craie noduleuse jaunâtre, à lits serrés de silex
 - craie blanche rugueuse, à lits de silex chertoux
- Santonien : craie à Micraster coranguinum (c^{7b})
 - craie granuleuse, tendre et sèche, à silex très gros ou plus petits en lits
 - craie blanche à gros silex nombreux

211.2 Tertiaire

2112.1 Thanétien; localisé en affleurement dans la région côtière, à la différence du Sparnacien :

- galets plats de toutes tailles en lits, puis blocs mamelonnés englobant des silex à patine verdâtre (brèches siliceuses).
- sables marins, clairs, quartzeux, localement transformés en grès calcaires ou siliceux exploités autrefois à Gueutteville les Grès, St Pierre le Viger, Manneville les Grès.
- calcaire lacustre clair à silex cornus et tubulaires, qui peut reposer directement sur la craie.

2112.2 Sparnacien; dépôts en îlots épars et remaniés ou en poches dans la craie.

- eIVg : sables et grès en dalles
- eIVs : sables argileux [†] grossiers, en poches, mais aussi à Varangéville et Ste Marguerite sur Mer, argiles noires pyriteuses et ligniteuses (3 m) et argiles vertes glauconieuses et pyriteuses avec galets avellannaires (5 à 6 m)
- eIVc : galets avellannaires épars sur le sol ou emballés dans un sable quartzeux [†] grossier ou cimentés en poudingue (horizon de Sinceny).

2112.3 Cuisien; rarement en place et attribution souvent douteuse (Sparnacien possible) :

- sables souvent cimentés en grès, sillonnés en toussens et souvent en V (effondrements) par des bandes d'argile
- galets avellannaires du type de ceux décrits dans le Sparnacien.

Les falaises de Varangéville et de Ste Marguerite montrent la succession suivante (qui équivaut peut-être à un faciès côtier du Sparnacien) :

- sables fauves, quartzo-glauconieux et pyriteux (6m) avec, au sommet, un lit de grès ferrugineux
- alternances de sables verts et d'argiles grises (10 m)
- argiles glauconieuses (5 m)

211.3 Quaternaire

2113.1 Cailloutés culminants (a^{1P})

Cailloux et sables ferrugineux, parfois argileux, fluviaux, en lits lenticulaires et obliques, visibles entre les vallées de la Saône et de la Scie.

2113.2 Argile à silex (c/ 7)

Limon brun et argile emballant des silex ⁺ entiers, non roulés, habituellement noirâtres dans la zone corticale; rouge quand il est chargé de sable, jaunâtre au contact de la craie blanche; atteint plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur dans les poches de décalcification.

N'appartient pas uniquement au quaternaire.

2113.3 Limons des plateaux et bief à silex (a¹ b)

Limon argilo-sableux, brunâtre, rouge en haut, jaune en bas avec lits de galets avellannaires; chargé au contact de l'argile à silex d'éclats de silex (bief à silex, plus argileux).

Atteint plusieurs mètres sur les plateaux mais s'amincit beaucoup sur les bords.

2113.4 - Alluvions (A^{1a} et a²)

On dispose de plusieurs coupes détaillées, que l'on a résumées ci-dessous par bassin. Certaines ("domaine marin") montrent une étroite imbrication des faciès continentaux et des faciès marins.

DUN (domaine marin : > 12 m)

- graviers de fond sales, parfois tourbeux
- tourbe (4m) et sables coquilliers
- limon gris vert
- galets et sables de plage

SAANE (8 m à 14 m près de la côte)

- galets, graviers et sables
- argile et sables à silex
- limon ou argile

SCIE : domaine continental (4 à 5 m)

- graviers de fond = galets, graviers, sables
- tourbe (1 à 1,30 m)
- limon

domaine "marin" (19 m)

- graviers de fond = graviers sales ou sables gris-vert argilo-calcaires
- tourbe et galets ou graviers (2,90 à 8,50)
- galets ou graviers argilo-sableux (peut manquer)
- galets de plage (1,70 à 4,30)

ARQUES (domaine marin : > 11 m)

- sables gris coquilliers
- limon gris-vert calcaireux

211.5. Dépôts de fond de vallée et de pente (A)

Limons de lavage (quartz dans argile) et éboulis contenant par places des silex éclatés ou taillés.

212 - Reconnue en sondages

Deux sondages pétroliers, Dd 1 bis (Doudeville) et Va 1 (Vavannes), exécutés pour le compte de la C.F.P.N. dans le but de reconnaître l'anticlinal de Yerville, ont permis d'explorer la série jusqu'au Kimmeridgien-Portlandien.

212.1 Jurassique

2121.1 Kimmeridgien (32 et 42 m traversés) :

Marne noire, lumachelique à la base, très sableuse dans la partie moyenne, avec bancs de sable et de marno-calcaires.

2121.2 Portlandien (31 et 50 m) a fait l'objet d'une importante érosion :

- calcaire lithographique
- marne noire avec bancs de sables, de calcaires gréseux, de marno-calcaires.

212.2 Crétacé

2122.1 Wéaldien (Néocomien et Barrémien) :

peut manquer totalement; a été traversé sur 24 m au 58.5.12 :

- sables fins à lits d'argiles bigarrées, grès ferrugineux, lits charbonneux et pyriteux.

- sables plus grossiers, graveleux, mais plus riches en argiles bigarrées.

2122.2 Albien :

Sables verts (24 à 26 m) :

sables quartzo-glauconieux gris-vert, avec galets et graviers siliceux et pyriteux et nodules phosphatés; lits de marne glauconieuse; lignite

Gault (18 à 45 m) :

argiles noires à vertes, sablo-glauconieuses, parfois micacées, pyriteuses

2122.3 Cénomanién (39 à 47 m)

- gaize = marnes grises, légères, rugueuses, ⁺ micacées et siliceuses avec cherts pyriteux alternant avec des argiles glauconieuses, vertes; galets siliceux à la base; surface supérieure remaniée.

- glauconie sableuse avec à la base des galets phosphatés.

- craie marneuse grise à verte, ⁺ sablo-glauconieuse avec, à différents niveaux, des rognons gréco-calcaires durs et des cordons de cherts ou de silex noirs.

- craie claire, homogène, en dalles

2122. 4 Turonien (craie marneuse grise) :

- craie noduleuse dure, à cassure sub-cristalline, rosée vers la base

- craie en gros bancs sans stratification apparente

- craie noduleuse et magnésienne avec quelques silex en tables ou en boules.

22. Tectonique

La faille de Pavilly-Doudeville, dont on évalue le rejet à 100 m à Pavilly (contact Cénomaniens moyen (Sénonien inférieur) et qui limite au SW un bombement visible au toit du Gault, doit se prolonger au-delà de Doudeville vers la Vallée de Veulettes ou de St Valéry.

Le parallélisme des vallées, l'orientation à 90° de leurs vallons tributaires et les coudes à angle droit de certaines rivières soulignent l'existence d'une structure déterminée par le recoupement de 2 directions structurales, l'une NW-SE, l'autre NE-SW.

3 - CLIMATOLOGIE

On dispose, pour étudier les paramètres climatiques, des résultats obtenus à la station officielle de la Marine Nationale, à DIEPPE, et à trois postes bénévoles situés en bordure de la zone étudiée.

On trouvera ci-dessous les périodes de mesures.

- DIEPPE période 1931-1970 pour les pluies
 et 1959-1970 pour les températures
- AUFFAY période 1951-1961 pour les précipita-
 tions et 1968-1970 pour les tempéra-
 tures
- ST VALERY EN CAUX période 1950 à 1968 pour les préci-
 pitations et 1925 à 1938 pour les
 températures
- CANY-BARVILLE période 1925 à 1938 pour les tempéra-
 tures, 1935 à 1938 et 1944 à 1948
 pour les précipitations.

On a finalement retenu la période 1950-1968 qui permet l'étude des précipitations à DIEPPE et ST VALERY et la période 1959-1970 à DIEPPE pour les températures.

31. Vents

On a utilisé des mesures effectuées de 1925 à 1938 sur les stations de St Valéry en Caux et Cany-Barville.

Elles sont résumées dans le tableau 2. On remarque une direction dominante des vents, de secteur Ouest Sud-Ouest et une direction secondaire, de secteur Nord-Est.

ISOHYETES ANNUELLES - NORMALE DES HAUTEURS DE PLUIE PERIODE 1925-1968

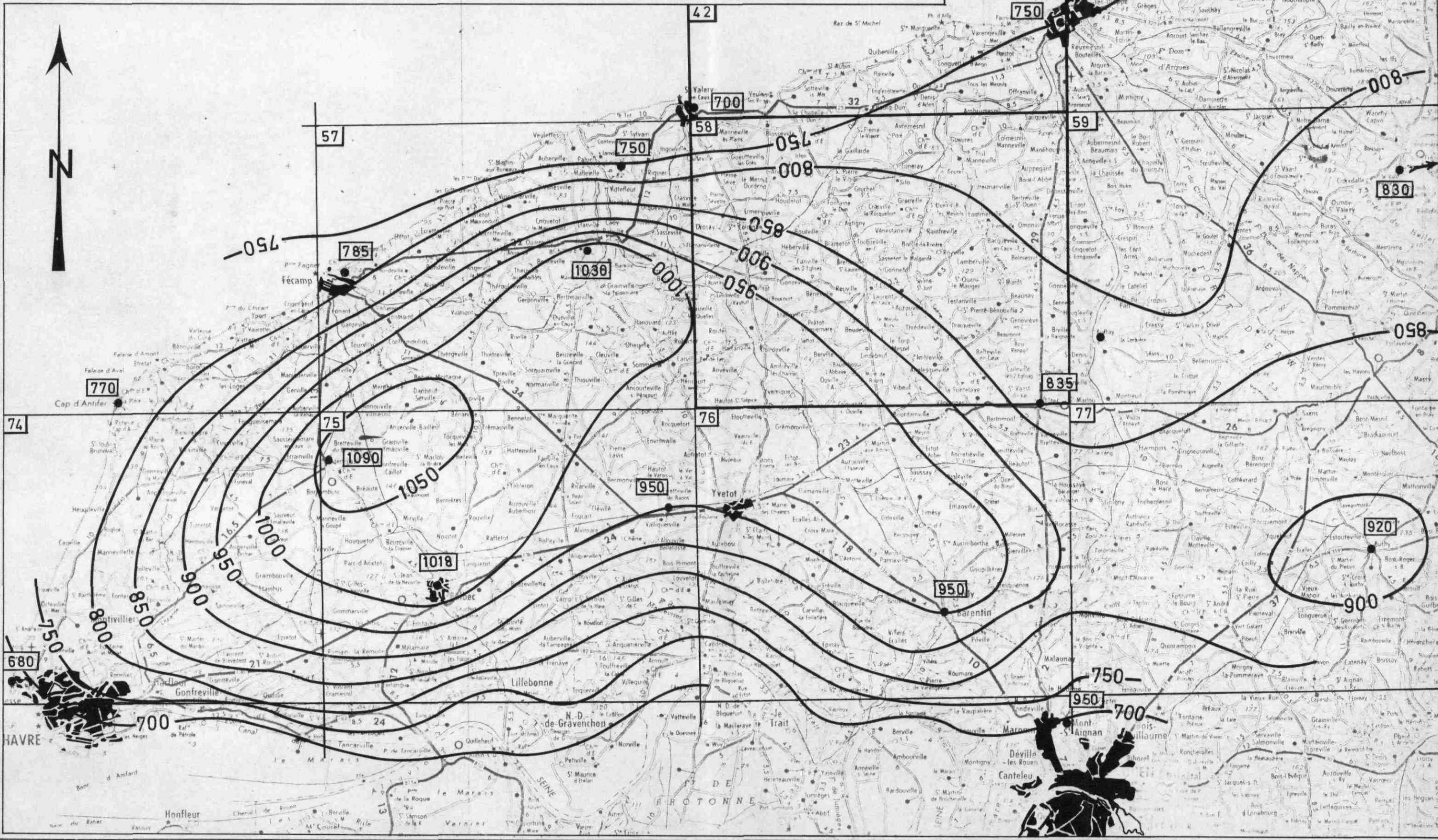


Tableau 2 - Fréquence en o/oo des directions de vent
(Période 1925-1938)

Stations	N	N E	S	S E	S	S W	O	N W
St Valéry	76	<u>140</u>	68	85	106	170	<u>197</u>	153
CANY-BARVILLE	57	<u>145</u>	56	90	70	<u>230</u>	181	161

32. Précipitations

32.1 Répartition annuelle

Tableau 3 - Hauteurs de pluie mensuelles et annuelles
(Période 1950-1968)

Stations	altitude en m	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
St Valéry en en Caux	+ 100	67	55	45	43	<u>41</u>	45	49	69	79	81	<u>95</u>	85	759
Dieppe	+ 33	64	59	<u>43</u>	47	44	52	59	78	79	82	<u>87</u>	78	781

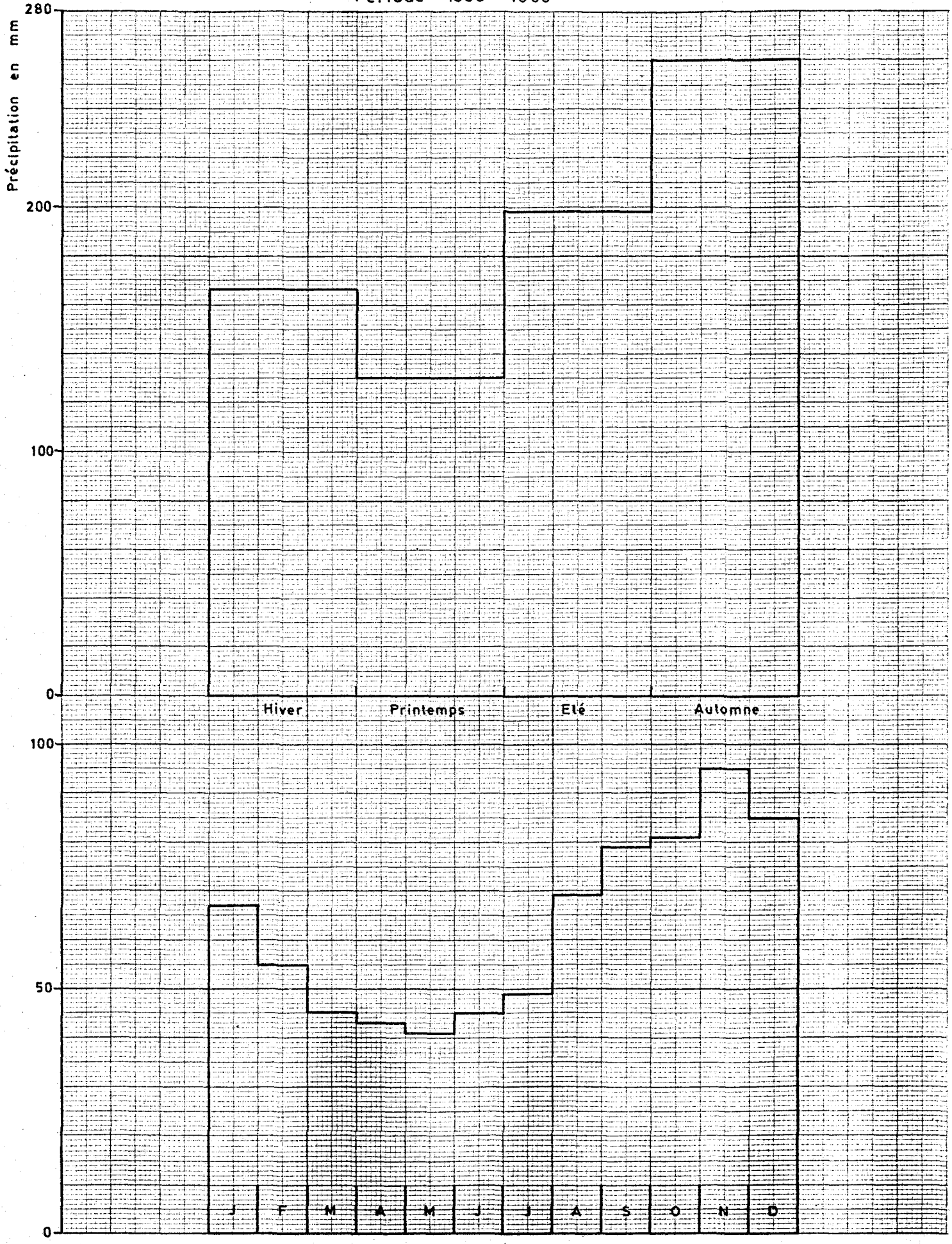
Les 2 stations se plaçant sur le littoral, on comprend l'homogénéité des résultats; DIEPPE est cependant plus arrosée que St VALERY, située en plateau.

Toutes deux indiquent 1953 et 1955 comme les années les plus sèches; par contre, ST VALERY a enregistré les précipitations les plus abondantes en 1952 et 1960 et DIEPPE en 1950 et 1968.

HAUTEURS DE PLUIE SAISONNIERES ET MENSUELLES

A S^t VALERY EN CAUX

Période 1950 - 1968



HAUTEURS DE PLUIE SAISONNIERES ET MENSUELLES A DIEPPE

Période 1950 - 1968

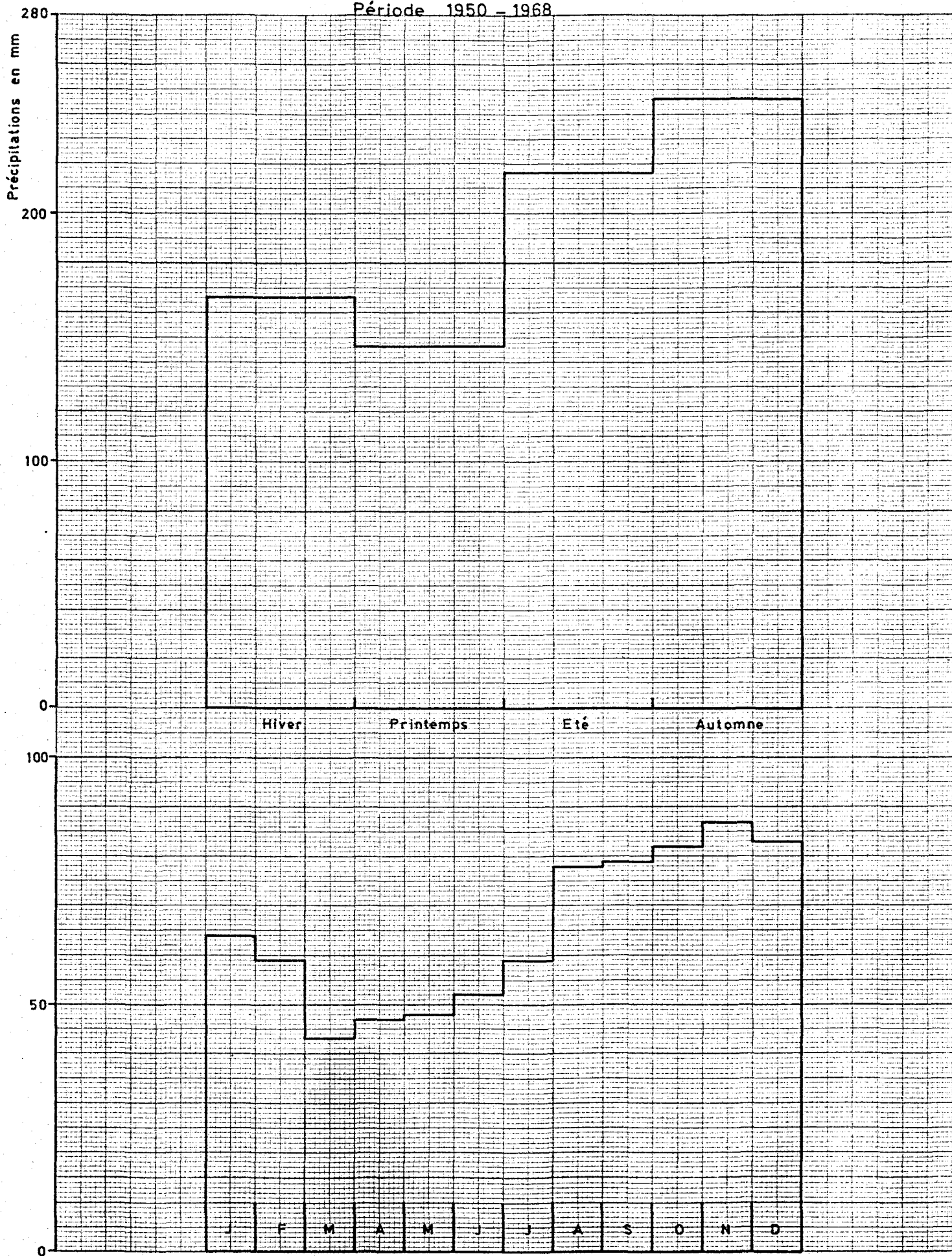


Tableau 4 - VARIABILITE DES HAUTEURS DE PLUIE ANNUELLES (Période de 1950-1968)

Stations	Maximum	Minimum	Coefficient de Variabilité
St Valéry en Caux	889	628	1,41
Dieppe	887	675	1,31

Le tableau n° 4 montre que les chutes de pluie peuvent varier de près d'une fois et demie d'une année à l'autre.

1970, année de l'étude, a été, pour la station de DIEPPE, une année relativement abondante, avec 836 mm. Nous n'avons pas de relevés à St VALERY.

La station de DIEPPE disposant d'une longue période de mesures, on a pu comparer les moyennes 1950-1968 et 1931-1970 (tableau 5).

Tableau 5 - HAUTEURS DE PLUIE MENSUELLES ET ANNUELLES à DIEPPE

(Période 1931-1970)

Altitude	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année
+33	71	55	<u>45</u>	48	52	55	62	71	73	79	<u>92</u>	71	779

On note que la période retenue est suffisamment longue (19 ans) pour fournir une normale puisque sa moyenne ne diffère de la moyenne 1931-1970 que de 2 mm.

On a pu calculer, par la méthode des isohyètes, la lame d'eau annuelle moyenne abattue sur le territoire couvert par les deux feuilles durant la période 1925-1968 (carte au 1/250 000 du Pays de Caux : fig. 3), égale à 840 mm. La même carte d'isohyètes fait apparaître un gradient phisométrique croissant vers l'intérieur des terres, la différence entre les précipitations enregistrées sur le littoral et dans le S de la feuille approchant 200 mm.

32.2 Répartition saisonnière et mensuelle

Tableau 6 - HAUTEURS DE PLUIE SAISONNIERES ET MENSUELLES

(Période de 1950-1968)

	Hiver			Printemps			Eté			Automne		
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	167			129			197			261		
St Valéry en Caux	67	55	45	43	<u>41</u>	45	49	69	79	81	<u>95</u>	85
	166			147			216			247		
Dieppe	64	59	43	47	48	52	59	78	79	82	<u>87</u>	78

L'automne est la saison la plus humide. Sa pluviosité représente :

pour St Valéry : 34 % de celle de l'année
 pour Dieppe : 31 % " "

Le mois le plus humide est novembre pour les 2 stations.

Le mois le plus sec est mai pour St Valéry et mars pour Dieppe.

33. Températures

33.1 Répartition annuelle

(Période 1950-1970 à Dieppe)

La moyenne annuelle est de 10° C.

L'année la plus chaude a été 1959 avec 11,0°C et la plus froide 1963 avec 8,8°C.

On constate que le phénomène thermique présente une variabilité plus faible (1,11) que le phénomène pluvieux (1,31).

33.2 Répartition mensuelle

Les températures minimum sont enregistrées au mois de décembre et janvier (4,5°C). Août reste le mois le plus chaud (16,3°C).

Tableau 7 TEMPERATURES MENSUELLES ET ANNUELLES
A DIEPPE

(Période de 1950-1970)

	Alti- tude	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	An- née
Dieppe	+33,00	4,5	4,5	6,4	8,6	11,2	14,3	15,8	16,2	15,1	12,2	7,6	4,3	10 C

Tableau 8 - VARIABILITE DES TEMPERATURES ANNUELLES
à DIEPPE
 (Période de 1959-1970)

Station	Maximum	Minimum	Coefficient de variabilité
DIEPPE	10,6	9,5	1,11

34. Evapotranspiration réelle moyenne théorique

Elle est calculée d'après la formule annuelle de T.U.R.C., appliquée à la station de Dieppe, pour la période 1959-1970.

$$E = \frac{P}{\sqrt{0,9 + \frac{P^2}{L^2}}}$$

avec : E = Evapotranspiration réelle moyenne théorique en mm/an

P = Précipitation moyenne en mm/an = 825 ± 82

L = 300 + 25 t + 0,05 t³

t = température moyenne annuelle en °C = 10,0°C ± 0,5°

donne 470 mm E 520mm si l'on admet une erreur de 10 % dans la mesure des précipitations et de 5 % dans la mesure des températures.

Ceci correspond à une hauteur de pluie efficace moyenne comprise entre 337 mm et 457 mm à Dieppe.

4. HYDROLOGIE DE SURFACE

La limite du bassin de la Seine passe au S de la zone étudiée; le réseau hydrographique relève, de ce fait, directement de la Manche et comprend 4 cours d'eau principaux, dont nous donnons les caractéristiques ci-dessous (fig.2).

41. Description du réseau hydrographique

41.1. Bassin de la Scie

- Source à St Maclou de Folleville (St Saëns 1) Alt : + 115
- Exutoire à Pourville/Mer (Dieppe Ouest 8) Alt : 0
- Longueur totale : 32 Km
- Longueur sur la feuille : 10 Km
- Altitude à l'entrée sur la feuille : + 27 à Manéhouville (Doudeville 4)
- Pente moyenne sur la feuille : 2,7 o/oo
- Direction générale sur la feuille : SSE - NNW
- Largeur moyenne de la vallée (sur la feuille) : 300 m
- Pente moyenne des flancs : 20 o/oo

41.2. Bassin de la Saône

412.1 La Saône

- Source à Varvannes - 58.7.7. Alt : + 107
- Exutoire à Ste Marguerite/Mer (Dieppe Ouest 7); alt : 0
- Longueur totale et sur la feuille : 31 Km
- Pente moyenne : 3,4 o/oo
- Direction générale : SSE NNW
- Largeur moyenne de la vallée : 350 m
- Pente moyenne des flancs : 25 o/oo

412.2 Affluents

En rive droite, la Saône reçoit un seul affluent : la Vienne, à Gueures (Doudeville 3).

- Source à St Mards - 58.8.33 Alt. : + 80
- Confluent à Gueures - Alt. : + 39
- Longueur totale : 13 Km
- Pente moyenne : 3,1 o/oo
- Direction générale : SSE NNW
- Pente moyenne des flancs : 10 o/oo
- Largeur moyenne de la vallée : 150 m

41.3 Bassin du Dun

- Source à Fontaine le Dun (Doudeville 2) Alt : + 45
- Exutoire à St Aubin/Mer (Dieppe Ouest 6) Alt : 0
- Longueur totale et sur la feuille : 11 Km
- Pente moyenne : 4,1 o/oo
- Direction générale : SSO - NNE
- Largeur moyenne de la vallée : 200 m
- Pente moyenne des flancs : 10 o/oo

41.4 Bassin de la Veules

- Source à Veules les Roses : 42.5.1 Alt : + 16
- Exutoire à Veules les Roses : Alt : 0
- Longueur totale : 1 Km
- Pente moyenne : 16 o/oo
- Direction générale : SSE - NNO
- Pente moyenne des flancs : 10 o/oo

42. Etude des débits

Le B.R.G.M. jauge mensuellement la Saône, la Scie et le Dun, depuis mai 1965; la Veules depuis janvier 1968, aux stations suivantes :

- LA VEULES à VEULES LES ROSES :	42.5.2
- Le DUN à BOURG DUN :	42.6.3
- la SAANE à LONGUEIL :	42.7.48
- la SCIE à HAUTOT/MER :	42.8.40

On a choisi des stations où les influences de la marée pouvaient être considérées comme négligeables.

Les résultats de ces jaugeages figurent dans le tableau n° 9.

Tableau 9 --- Débits de la Scie à Hautot/Mer (Le Petit Appeville) 216 Km2

Année	Janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année		
													qm3/s	l/sKm2	mm
1965					1,53	1,51	1,71	2,29	1,49	1,32	1,63	2,15	(1,70)	7,87	248
1966	2,61	<u>3,74</u> "	2,84	2,82 "	2,76	2,73 "	2,57	2,41 "	<u>2,22</u> "	2,23 "	2,33 "	2,49 "	2,65 2,62	12,26	387
1967	2,84	2,75 "	2,79	2,96 "	2,50	1,99 "	1,92 "	1,78 "	<u>1,69</u> "	1,69 "	2,10 "	<u>3,33</u> "	2,36 2,24	10,92	344
1968	2,23	<u>2,71</u>	2,58	2,54	2,23	2,13	2,10	<u>1,87</u>	2,08	1,89	2,16	1,84	2,20	10,18	321
1969	1,96	1,91	1,97	2,12	2,01	<u>2,10</u>	1,73	1,66	1,68	<u>1,57</u>	1,69	1,65	1,83	8,47	267
1970	<u>1,80</u>	2,37	2,49	<u>2,76</u>	2,37	2,35	2,25	2,00	2,01	1,89	1,70	1,91	2,16	10,00	315
66-70	2,28	2,69	<u>2,75</u>	2,64	2,37	2,26	2,11	1,94	<u>1,93</u>	1,85	1,99	2,24	2,24	10,4	327
68-70	1,99	2,33	2,34	<u>2,47</u>	2,20	2,19	2,03	1,84	1,92	1,78	1,85	<u>1,80</u>	2,06	9,6	301

Tableau 9 (Suite) Débits du Dun à Bourg-Dun

102 Km²

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année		
													qm ³ /s	l/s Km ²	mm
1965					0,24	0,20	0,25	0,23	0,28	0,34	0,37	0,50	(0,30)	2,94	93
1966	0,47	0,45 "	0,43	0,47 "	0,46	0,40 "	0,38	0,42 "	<u>0,36</u> "	0,44 "	0,45 "	<u>0,56</u> "	0,44 0,44	4,31	136
1967	0,45	<u>0,68</u> "	0,48	0,45 "	0,47	0,42 "	0,34 "	0,34 "	0,35 "	0,40 "	0,38 "	0,40 "	0,43 0,41	4,21	133
1968	<u>0,39</u>	<u>0,50</u>	0,42	0,42	0,37	0,41	0,46	0,46	0,41	0,47	0,46	0,49	0,44	4,31	136
1969	0,40	0,40	0,36	0,39	0,40	0,39	0,35	0,33	<u>0,31</u>	<u>0,42</u>	0,34	0,36	0,37	3,62	114
1970	<u>0,31</u>	0,47	0,36	0,48	0,36	<u>0,81</u>	0,43	0,43	0,48	0,46	0,54	0,50	0,44	4,31	136
66-70	0,40	<u>0,50</u>	0,41	0,44	0,41	0,48	0,39	0,40	<u>0,38</u>	0,44	0,43	0,46	0,42	4,1	131
68-70	<u>0,37</u>	0,46	0,38	0,43	0,38	<u>0,54</u>	0,41	0,41	0,40	0,45	0,45	0,45	0,41	4,1	128

Tableau 9 (Suite) Débits de la Saône à Longueil 274 Km²

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année		
													qm ³ /s	l/s Km ²	mm
1965	2,49	2,44	2,29	2,50	2,92	2,43		2,32	2,44	2,16		4,05	2,60	9,48	299
1966		3,19		3,44		3,32		2,48	2,85	3,15	3,21	3,37	3,12	11,38	359
1967		4,04		3,29		3,28	3,07	2,78	2,53	2,65	2,83	3,05	3,05	11,13	351
1968	3,80 "	3,28	<u>3,91</u> "	3,82	3,21 "	3,28	3,25 "	3,27	2,99 "		<u>2,77</u> "	2,86	3,31 3,32	12,08	381
1969	2,99 "	<u>3,35</u>	3,33 "	3,46	3,06 "		3,35 "	2,98	2,67 "	<u>2,63</u>	3,08 "	3,02	3,08 3,08	11,24	354
1970	2,99 "	4,00	3,61 "	<u>4,10</u>	3,89 "	<u>4,10</u>	3,69 "	4,00	4,00 "	2,80	<u>2,47</u> "	3,15	3,57 3,44	13,02	411
66-70													3,20	11,8	371
68-70	3,26	3,54	3,61	<u>3,79</u>	3,39	(3,69)	3,43	3,42	3,22	(<u>2,71</u>)	2,77	3,01	3,32	12,1	382

Tableau 9 - (Suite) Débits de la Veules à Veules-les-Roses

38 Km²

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année		
													Qm ³ /s	l/s Km ²	mm
1968	0,60	0,67	0,63	0,63	<u>0,71</u>	0,63	0,70	0,65	0,64	<u>0,55</u>	0,60	0,60	0,64	16,84	531
1969	0,57	0,56	0,59	0,59	0,56	0,61	0,62	<u>0,62</u>	0,57	0,60	0,59	0,52	0,58	15,26	481
1970	<u>0,58</u>	0,62	0,62	0,65	0,62	0,63	<u>0,68</u>	0,64	0,59	0,63	0,60	0,65	0,63	16,57	523
68-70	<u>0,58</u>	0,62	0,61	0,62	0,63	0,62	<u>0,67</u>	0,64	0,60	0,59	0,60	0,59	0,61	16,2	512

42-5-2

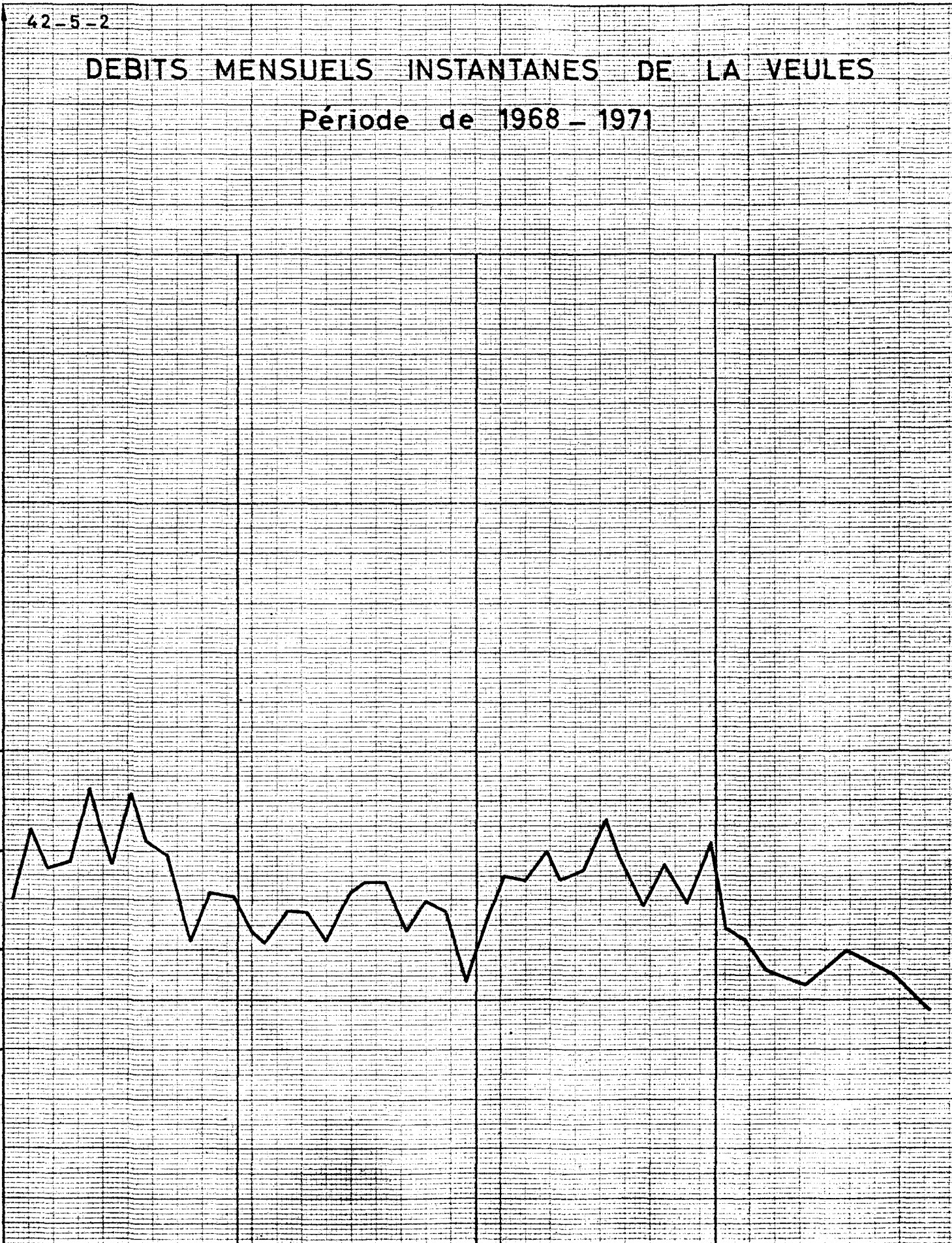
DEBITS MENSUELS INSTANTANES DE LA VEULES

Période de 1968 - 1971

Débit en l/s

800
700
600
500

J F M A M J J A S O N D 1968 J F M A M J J A S O N D 1969 J F M A M J J A S O N D 1970 J F M A M J J A S O N D 1971

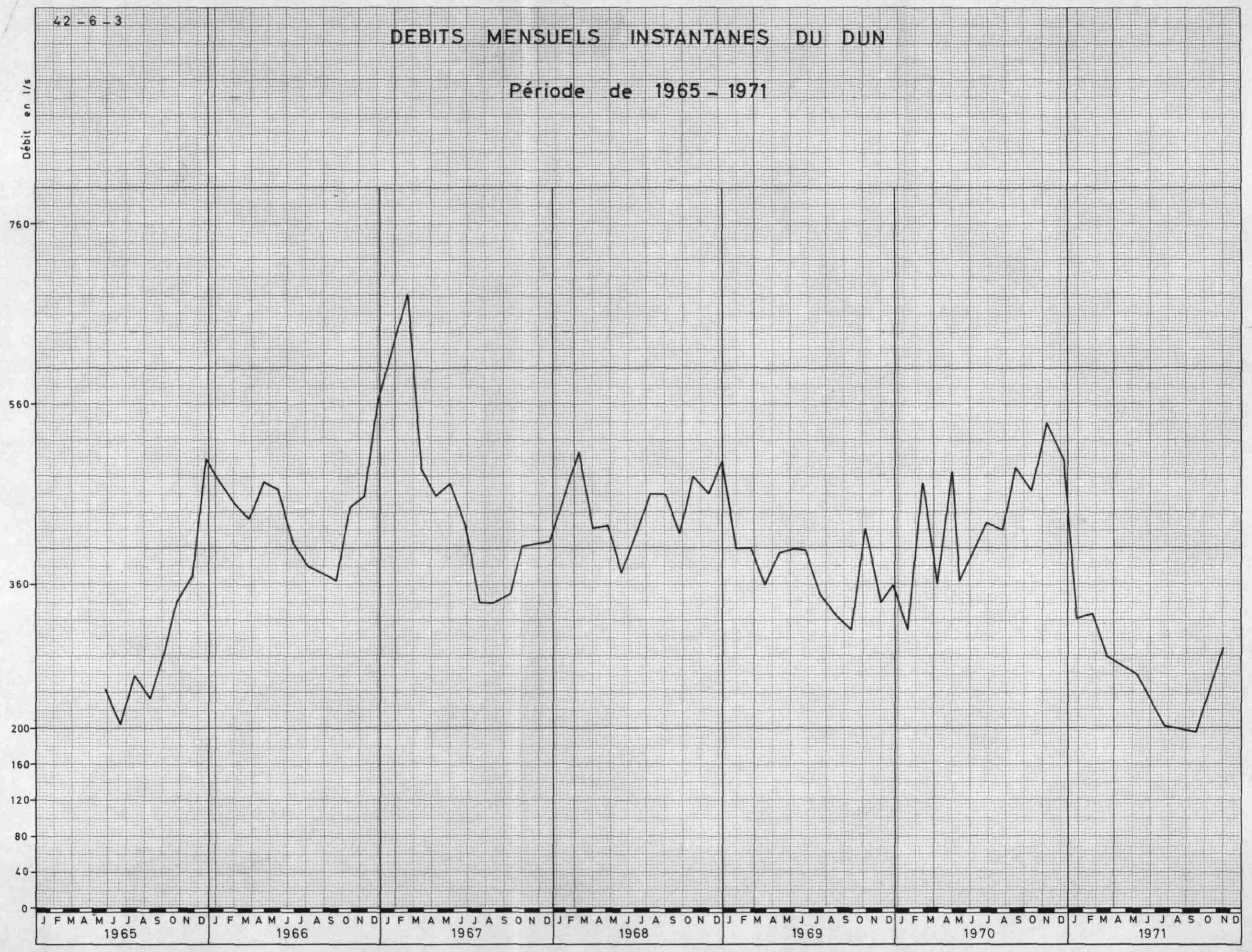


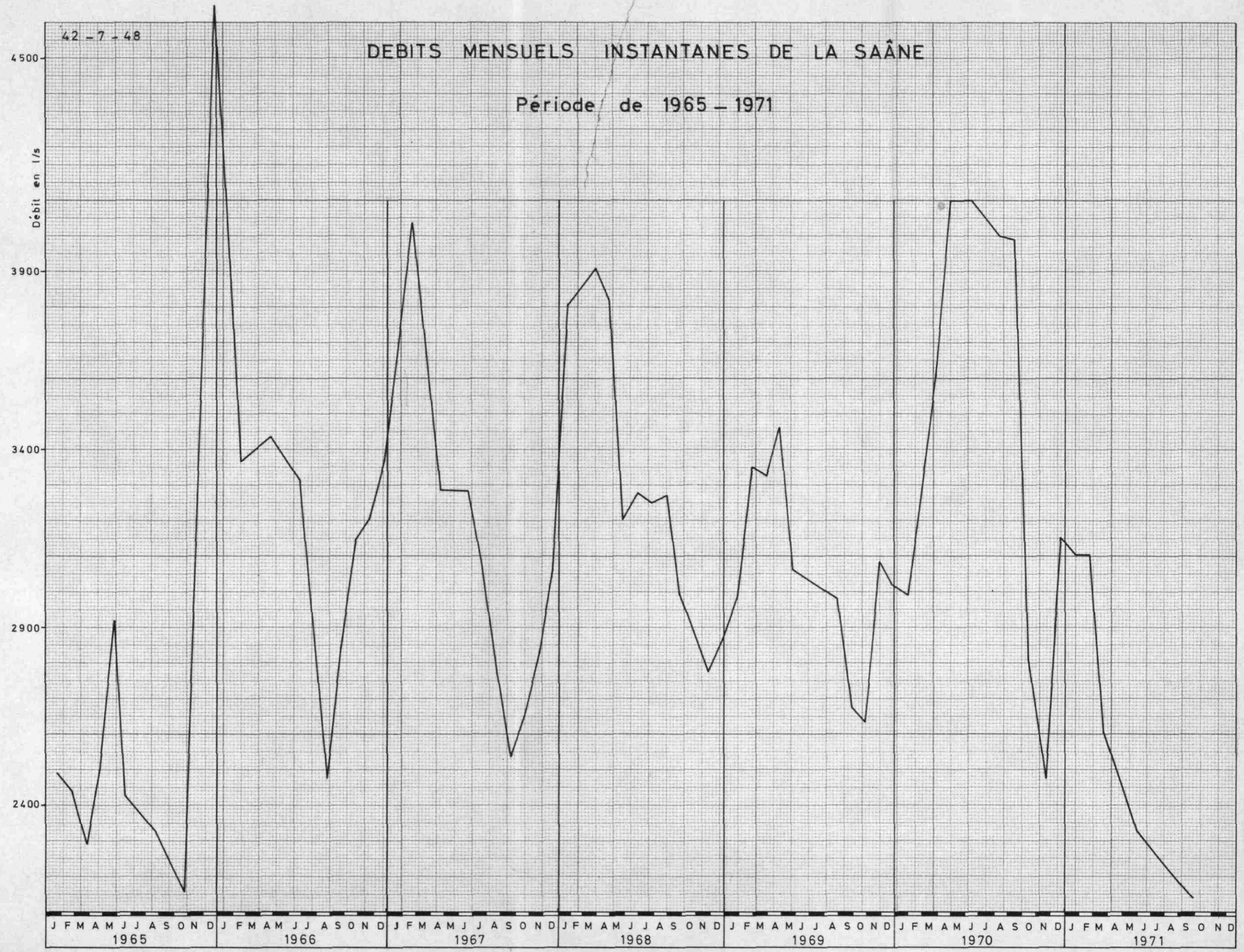
1968

1969

1970

1971





42.1 Débits annuels

Si, pour la Scie et le Dun, on a pu opérer régulièrement, on déplore pour la Saône l'absence de certaines mesures au début de la période de contrôle (1966 et 1967). Ceci pourrait présenter un inconvénient si l'on n'avait à faire à des fleuves au régime extrêmement régulier.

On note en effet les variabilités de débits annuels suivantes pour la période où on a pu respecter à peu près la fréquence mensuelle de relevé (1968 -1970) :

Scie :	1,20
Dun :	1,19
Saône :	1,15
Veules :	1,10

Par ailleurs, lorsqu'on prend en compte la période 1966-1970, ces mêmes coefficients deviennent

pour la Scie :	1,25
pour le Dun :	1,08

On constate en outre que l'absence de quelques mesures dans l'année ne modifie pas sensiblement la valeur du débit annuel. Ainsi, en ne comptabilisant pas dans les séries de la Scie et du Dun les mesures des mois manquants dans la série de la Saône, on obtient les écarts suivants entre le débit annuel calculé sur 12 mois et celui calculé sur 8 ou 9 mois :

- en 1966 :	0,03 m ³ /s	soit 1 %	pour la Scie
	0,02 m ³ /s	soit 4 %	pour le Dun
- en 1967 :	0,12 m ³ /s	soit 5 %	pour la Scie
	0,03 m ³ /s	soit 6 %	pour le Dun

De plus, si on n'utilise dans la série de la Saône qu'1 mesure sur 2, on obtient les écarts ci-dessous entre le " débit annuel 12 mois " et le " débit annuel 6 mois " :

- en 1968 :	0,010 m ³ /s	soit 0,3 %
- en 1969 :	0,000 m ³ /s	soit 0,0 %
- en 1970 :	0,130 m ³ /s	soit 3,0 %

On a donc considéré que l'on pouvait utiliser la période 1966-1970 pour la Saône; durant ces 5 années, la variabilité des débits annuels, calculés avec les seuls chiffres disponibles, serait de 1,17 et diffèrerait donc peu de celle de la période 1968-1970 à cette station et de celle de la période 1966-1970 pour la Scie et le Dun.

Ceci nous a permis de dresser les tableaux des paragraphes qui suivent.

421. 1 Débits, débits spécifiques, lames d'eau écoulees -

On remarque pour la période 1968-1970 la très faible valeur du débit spécifique et de la lame d'eau du Bassin du Dun et, au contraire, la très forte valeur de ces paramètres pour la Veules (tableau 9), qui écoule près de 2 fois les hauteurs de pluie efficace.

La contiguité de ces 2 bassins fait penser que des transferts d'eau ont lieu du Dun vers la Veules et que les limites des bassins souterrains ne coïncident pas avec les limites topographiques.

De même, on peut évoquer la possibilité de fuites du Dun vers la Saône.

Nous verrons que la carte piézométrique montre bien une réduction du bassin souterrain du Dun par rapport au bassin superficiel. Mais elle s'opère surtout au bénéfice du bassin de la Saône à l'E et du bassin des sources " à l'E de St Valéry ", à l'W; le bassin souterrain de la Veules est lui-même très réduit. On ne peut fournir, pour l'instant, d'explication aux fortes valeurs de débits spécifiques et des lames d'eau pour la Veules, qui se caractérise de plus par une très faible variabilité des débits instantanés.

Tableau 10 - Ecart entre les lames d'eau annuelles

	1966		1967		1968		1969		1970	
	Emm	o/oo	Emm	o/oo	Emm	o/oo	Emm	o/oo	Emm	o/oo
Scie-Dun	251	184	212	159	185	136	153	133	179	132
Saône-Scie	-	-	-	-	60	18	87	32	95	30
Saône-Dun	-	-	-	-	245	180	240	210	275	202
Saône-Veules-		-	-	-	150	39	127	35	112	27

421.2 - Variabilité des débits annuels

Tableau 11 - Variabilité des débits annuels

Bassin	Minimum m ³ /s	Année	Maximum m ³ /s	Année	Ecart m ³ /s	Coefficient
<u>Période 1968-1970</u>						
Scie	1,83	1969	2,20	1968	0,37	1,20
Saône	3,08	1969	3,57	1970	0,49	1,15
Dun	0,37	1969	0,44	1968 1970	0,07	1,08
Veules	0,58	1969	0,64	1968	0,60	1,10
<u>Période 1966-1970</u>						
Scie	1,83	1969	2,65	1966	0,82	1,25
Dun	0,37	1969	0,44	1966 1968 1970	0,07	1,08

Comme nous l'avons dit au début, le régime de chacun des 4 cours d'eau jaugés se signale par une extrême régularité et ce, quelle que soit la période considérée. Cette relative constance des débits annuels dans une période où les hauteurs de pluie ont notablement varié témoigne du rôle régulateur joué par le réservoir aquifère.

Dans l'ensemble, 1966 fait figure d'année abondante; 1967, 1968 et 1970 d'années moyennes; 1969, d'année pauvre.

42. 2 Débits mensuels

422. 1 Hautes et basses eaux

Les hautes eaux ont lieu de février à juin pour la Scie et la Saône
de février à octobre pour le Dun
de mai à août pour la Veules

De plus, en 1969, on note un décalage de la période de crue vers les mois chauds, aux 4 stations. Dans l'intervalle 1966-1970, la crue a pu se produire en décembre.

Les basses eaux se placent généralement en fin d'année (d'août à janvier).

422. 2 Variabilité des débits mensuels

4222. 1 Coefficients absolus

Les résultats exposés dans le tableau 12 confirment le caractère très régulier du régime des cours d'eau, le Dun se distinguant relativement par une plus grande variabilité.

Tableau 12 Variabilité des débits mensuels
coefficients absolus

Bassin	Maximum m3/s	Date	Minimum m3/s	Date	Coefficient
<u>Période 1968-1970</u>					
Scie	2,76	Avr. 70	1,57	Oct. 70	1,75
Saône	(4,10)	d°	(2,47)	Nov. 70	1,65
Dun	0,81	Juin 70	0,31	Sept. 69 Janv. 70	2,61
Veules	0,71	Mai 1968	0,52	Déc. 69	1,36
<u>Période 1966-1970</u>					
Scie	3,74	Fév. 66	1,57	Oct. 69	2,38
DUN	0,81	Juin 70	0,31	Sept. 69	2,61

4222. 2 Coefficients moyens

Tableau 13 - Variabilité des débits mensuels
Coefficients moyens

Bassin	Maximum m ³ /s	Minimum m ³ /s	Coefficient
<u>Période 1968-1970</u>			
Scie	2,47	1,80	1,37
Saône	3,79	2,71	1,39
Dun	0,54	0,37	1,46
Veules	0,67	0,58	1,15
<u>Période 1966-1970</u>			
Scie	2,75	1,93	1,42
Dun	0,50	0,38	1,31

5. HYDROGEOLOGIE

On ne connaît qu'une nappe étendue, celle de la Craie. On la rencontre partout, sous les plateaux comme dans les vallées, à des profondeurs et avec des rendements ponctuels évidemment variables.

Le Tertiaire ne forme d'affleurement continu qu'à l'W de DIEPPE; il contient une série de petites nappes perchées par rapport à celles de la craie (70 à 80 m de dénivelée) qu'aucun ouvrage n'exploite : on ne sait donc rien du rendement des forages et des propriétés physico-chimiques des eaux. Si l'on se réfère à d'autres régions, où on a pu mieux étudier ces réservoirs, les débits spécifiques ne doivent pas différer sensiblement de ceux de la craie en plateau; les chimismes doivent être voisins. Les nappes circulent dans les niveaux sableux, non loin de la surface topographique sur laquelle elles se moulent et se déversent à flancs de coteaux par des sources souvent occultes.

L'Albien n'a fait l'objet de recherche pour eau qu'en un point : au forage de DOUDEVILLE (52.5.6); malheureusement, on ne peut déduire aucune indication sur le niveau, le débit, les propriétés physico-chimiques des eaux, des comptes-rendus de travaux très confus en notre possession.

Seule sera donc étudiée ci-dessous la nappe de la craie.

51. Réservoir

La nappe circule dans les 3 niveaux de craie énumérés au chapitre 2 : craie verte du Cénomanién, craie grise du Turonien, craie blanche du Sénonien. Les argiles du Gault forment le substratum de cette nappe, qui n'a pas de limites latérales sur le territoire de la feuille mais subit une compartimentation à la suite du drainage par les cours d'eau superficiels. La surface piézométrique constitue le toit, sauf dans les fonds de vallées, où c'est le sommet argilo-sableux des alluvions qui joue ce rôle. On a donc affaire à une nappe libre sur la plus grande partie de sa surface, s'écoulant à travers les pores et les fissures de la roche; des circulations karstiques ont lieu, notamment à proximité du littoral.

52. Surface piézométrique (relevés : juin à septembre 1970)

A la différence de ce que l'on constate habituellement, les lignes de partage des eaux souterraines coïncident dans l'ensemble assez mal avec les lignes de partage des eaux superficielles. Nous ne parlons pas ici des écarts résultant d'un degré différent de précision dans le tracé de ces lignes et du rôle intégrateur de la nappe vis-à-vis des irrégularités de la surface; dans les hauts-bassins, les lignes s'entrecroisent constamment, sans qu'il y ait lieu de donner une autre interprétation au phénomène. Par contre, dans les bassins inférieurs, les écarts deviennent significatifs dans la mesure où ils ont une plus grande amplitude et le même sens sur de grandes distances.

Ainsi, le bassin souterrain du Dun se trouve réduit par rapport au bassin superficiel, dans sa partie est, au bénéfice du bassin de la Saône, dans sa partie ouest au bénéfice du bassin des sources "à l'E de St Valéry". On aurait là l'explication de la faible valeur du débit spécifique et de la lame d'eau du Dun, en comparaison de ceux de la Scie, de la Saône et de la Veules. Mais on s'explique mal que la Veules puisse écouler une pareille lame d'eau avec un bassin souterrain plus étiré encore que le bassin superficiel.

Enfin, le bassin souterrain des sources "à l'E de St Valéry" empiète largement sur le bassin de la Veules et à moindre degré du Dun, la coïncidence entre les lignes de partage se réalisant à peu près dans les hauts bassins.

La carte piézométrique de la planche hors-texte montre donc l'allure de la nappe, en dôme sous les plateaux, en gouttière sous les vallées. Cela signifie que la nappe s'alimente par toute la surface du réservoir et qu'elle se déverse dans la Manche et les cours d'eau superficiels.

Les points hauts piézométriques s'observent au S, dans la région d'Ouville l'Abbaye et de Totes (+ 120 - + 130), dans un secteur où le niveau ne dépasse pas 50 à 55 m, alors qu'il se situe à 65 - 70 m dans le bassin des sources "à l'E de St Valéry", où l'on connaît des cotes très basses (+ 5).

53. Fluctuations piézométriques

On utilise 12 ouvrages (dont un équipé de limnigraphe) comme points de surveillance de la nappe dans le cadre de l'exploitation d'un réseau piézométrique régional, depuis février 1971. Les relevés n'intéressent donc pas la période prise en compte dans l'étude; leur analyse prend place dans le rapport annuel publié par le B.R.G.M. sur les mesures des fluctuations de la nappe qu'il effectue.

54. Sources

39 sources ont été inventoriées sur l'ensemble des deux feuilles de DIEPPE Ouest (42) et DOUDEVILLE (58).

Le B.R.G.M. a jaugé les plus importantes du 1er au 4 septembre 1970.

54.1 Types de sources

Ces sources appartiennent à plusieurs catégories (classification Schoeller).

- sources de contact, qui se localisent au contact de 2 milieux de perméabilité différents, en particulier :

Sources de débordement, sur le flanc des vallées humides au contact de la craie et des alluvions

ex. Sources des cressonnières de St Mards (58.8.33)

- sources de dépression, dont la localisation dépend du niveau atteint par la nappe.

Sources en tête de vallée humide

ex. sources captées pour l'A.E.P. de Veules les Roses

Sources de rupture de pente - on pourrait y rapporter les sources littorales qui apparaissent sur le platier à différents niveaux : au pied de la falaise, à la base du cordon de galets, sur le platier proprement dit. Beaucoup d'entre elles correspondent au point d'aboutissement d'une fissure ou d'un conduit karstique; mais la présence d'un talus d'éboulis ou même d'un cordon de galets peut suffire à expliquer l'éloignement de l'émergence par rapport à la falaise.

L'exemple des sources littorales situées à l'Est de St Valéry en Caux (42.5.13, 42.5.16 et 17) est typique. Les venues d'eau se font avec un débit très important, dû probablement à la présence d'un karst. Elles présentent un artésianisme qui peut atteindre 1 m au début du reflux et correspond sans doute à la surpression de la nappe en arrière de la falaise (baisse moins rapide dans la nappe que dans la mer); ce phénomène est peut-être lié aussi à un changement de perméabilité de la craie du sommet de la plage vers la base (changement de faciès de la craie); on pourrait les assimiler (en moindre part) à un type de débordement. La mer s'oppose comme une barrière à l'écoulement des eaux dans le terrain et l'écoulement apparaît en surface.

- Sources artésiennes où la nappe est mise en charge dans le fond des vallées humides, par les alluvions imperméables. On en recontre de nombreuses dans toutes les vallées.

Ex. Sources dans la vallée de la Saône à Val de Saône (58.7.52).

54.2 Débit des sources (tableau 14)

Sur 39 sources inventoriées, 15 ont été jaugées. Elles figurent parmi les plus importantes; mais on n'a pu mesurer le débit des sources littorales car ou bien elles apparaissent au pied des éboulis ou du cordon de galets et leur écoulement est diffus; ou bien elles jaillissent d'une fissure et n'ont pas d'exutoire calibré. Cette opération nécessiterait de gros travaux.

Les débits mesurés les plus importants figurent ci-dessous :

- Sources de la Veules : 42.5.1 595 l/s
- Sources du Château Marcellin à
Ouville la Rivière : 47.7.34 283 l/s
- Sources de la Saône 58.7.52 282 l/s

Le tableau n° résume les observations.

Certaines de ces sources sont captées pour l'alimentation en eau potable :

42.5.1	Sources de la Veules (captée en partie) pour alimenter Veules les Roses	197 m ³ /j
42.8.38	Fontaine du Gouffre à St Aubin/Scie (alimente la Ville de Dieppe)	13 479 m ³ /j
58.7.8	Varvannes (A.E.P. du Syndicat de Yerville)	519 m ³ /j
58.7.31	Belleville en Caux (A.E.P. Syndicat de Val de Saâne)	412 m ³ /j

Le total de ces prélèvements s'élève à 14 607 m³/j (74 % des prélèvements domestiques), ce qui découle principalement du mode d'alimentation de la Ville de Dieppe à partir de la source de St Aubin/Scie.

543. Températures des eaux de la Craie

On a utilisé les mesures faites au 1/10°C, lors de l'inventaire sur les sources ou de la campagne de jaugeage. Nous disposons de 26 échantillons. Les caractéristiques sont les suivantes :

Valeurs statistiques de la température des eaux de la Craie -

Médiane	11,°1 C
Moyenne	11,°0 C
Valeurs extrêmes	10,°2 C et 11,°9 C (1) (2)

- (1) Saâne St Just, source de la propriété "Fauvel" 10,°2 C (58.7.12)
- (2) Veules les Roses, source littorale. 11,°9 C (42.5.10).

On note que la différence n'atteint pas 2° et que ces valeurs extrêmes ne s'écartent pas beaucoup de la médiane.

On retiendra la valeur de 11,° C comme représentative de la température des eaux de la Craie dans le secteur étudié.

Tableau n° 14 DEBIT DES SOURCES

DIEPPE W

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Coordonnées			Débit		T°	Bassin
			X	Y	Z	Date	1/s		
Veules les Roses	Sources de la Veules	42-5-1	489,450	242,150	+16,00	2.9.70	<u>595,2</u> (*)	10°5	La Veules
Veules les Roses	Source litto- rale	42-5-10	489,400	233,150	± 0	26.5.71	100	11°9	La Manche
Veules les Roses	"	42-5-11	488,300	242,850	± 0	26.5.71	200	11°1	"
Veules les Roses	"	42-5-12	488,000	242,760	± 0	26.5.71	100		"
Veules les Roses	"	42-5-13	487,05	242550	± 0	26.5.71	1 000	11°2	"
Manneville- ès-Plains	"	42-5-14	487,000	242550	± 0	26.5.71	20		"
Manneville- ès-Plains	"	42-5-15	486,925	242 550	± 0	26.5.71	30		"
Manneville- ès-Plains	"	42-5-16	485,900	242,525	± 0	26.5.71	500	11°1	"
St Valéry en Caux	"	42-5-17	485,250	242,525	± 0	26.5.71	500	11°3	"
St Valéry en Caux	"	42-5-18	484,400	242,400	± 0	26.5.71	200		"
Bourg Dun	Source de la vallée	42-6-29	495,700	242,500	+19,00	26.6.70	50	10°6	Le Dun
St AUBIN/ Mer	Source litto- rale	42 6-30	492,920	244,530	± 0	26.5.71	20	11°2	La Manche
St Aubin/ Mer	"	42-6-31	493,320	244,65	± 0	26.5.71	10		"
St Denis d'Aclon	Source de la Mare	42-7-18	500,850	241,120	+15,00	26. 70	2	11°2	La Saône
Longueil	Le fond de Longueil	42 7-22	500,620	243,980	+ 6,00	1933	<u>4,91</u>	11°	"
Ouville la Rivière	Source du Château Marcellin	42-7-34	501,200	242,100	+12,00	3.9.70	<u>282,9</u>		"
Quiberville	Source litto- rale	42-7 49	498,450	246,150	± 0	25.6.71	> 100	11°6	La Manche
Ste Margue- rite/Mer	"	42-7-51	501,380	247,600	± 0	25.5.71	20	11°2	"
Dieppe	Source litto- rale "Au bas Fort Blanc"	42-8-2	508,750	248,150	± 0	20.11.64	5		"
St Aubin/ Scie	Source de la Pisciculture	42-8-35	504,620	241,800	+ 19	28.7.70	1	11°5	La Scie
St Aubin/ Scie	A.E.P. de Dieppe	42 8-38	508,630	241,840	+21,40	10.6.70	> 200 58 (1)	11°8	"
Hautot/Mer	Source litto- rale	42-8-43	505,925	247,250	± 0	24.5.71	40	11°4	La Manche
Varengeville/ Mer	"	42-8-44	504,650	247,200	± 0	24.5.71	5	10°8	"

(*) Débit souligné = débit mesuré

(1) au trop-plein

D E B I T D E S S O U R C E S (Suite)

DIEPPE E

Commune	Désignation	Indice B. R. G.M.	Coordonnées			Débit		T°	Bassin
			X	Y	Z	Date	l/s		
BRACHY	Sources du Fond de St Ouen	58-3-13	499,700	234,170	+40,00	23.6.70	1	11°	La Saône
BRACHY	Source du Moulin	58-3-14	500,250	235,250	+37,00	2.9.70	<u>46,7</u> (*)		"
ROYVILLE	Sources de "Petite Ville"	58-3-25	499,350	232,850	+50,00	2.9.70	<u>44,1</u>	11°2	"
HERMANVILLE	Sources St Martin	58-4 28	503,000	236,190	+40,00	10.8.70	3		"
VARVANNES	Sources de la Saône	58-7-7	500,810	221,090	+107,50	1.9.70	<u>69,1</u>		"
VARVANNES	A.E.P. du Syndicat de Yerville	58-7-8	500,425	221,130	+106,50	3.9.70	<u>41,7</u>		"
SAANE ST JUST	Propriété Fauvel	58-7-12	498,480	229,900	+60,00	1.9.70	<u>8,6</u>	10°2	"
SAANE ST JUST	"	58-7-13	498,450	230,040	+59,00	22.7.70	20	10°4	"
AUZOUVILLE/ SAANE	Propriété Loubel	58-7-21	498,650	248,800	+64,00	22.7.70	1	10°4	"
BELLEVILLE en CAUX	A.E.P. Syndicat de Val de Saône	58-7-31	502,500	222,490	+100,00	2.9.70	<u>96,9</u>	10°5	"
BELLEVILLE en CAUX	Source des Cressonnières	58-7-32	502,500	222,340	+100,00	2.9.70	<u>53,9</u>	11°2	"
IMBLEVILLE	Château d'Imbleville	58-7-42	500,480	225,475	+77,00	1.9.70	<u>194,8</u>	10°7	"
VARVANNES	Vallée de la Saône	58-7-52	500,960	220,940	+105,00	1.9.70	<u>282,1</u>	10°3	"
BEAUVAl en CAUX	Sources de la Vienne	58-8-16	504,980	227,840	+ 95,00	31.8.70	<u>65,3</u>	10°6	"
ST MARDS	"	58-8-26	504,700	229,280	+81,00	31.8.70	} <u>237,6</u>		"
ST MARDS	Sources des Cressonnières	58-8-33	504,755	229,305	+80,00	31.8.70			"

(*) débit souligné : débit mesuré

55. Caractéristiques techniques et hydrogéologiques
des principaux ouvrages de captage

- voir annexe 3 -

55.1 Profondeur des ouvrages

Elle varie beaucoup suivant la situation topographique de l'ouvrage. En vallée, elle ne dépasse que rarement 40 m; sur les plateaux elle se situe en général entre 40 et 80 mètres. On note toutefois certains ouvrages plus profonds, pour la plupart anciens puits, approfondis par forage. En voici la liste :

- 91,00 m : puits foré de Sotteville/Mer (42.6.1)
- 188,00 m : " " de Manneville ès Plains (58.1.4.)
- 92,90 m : ancien puits du Syndicat d'Angiens à Houdetot (58.1.6.)
- 105,00 m : ancien puits du Syndicat de Luneray, à Brachy (58.3.15)
- 140,35 m : puits foré du Syndicat de Longueville Ouest, à Lintot les Bois (58.4.25)
- 184,00 m : puits foré du Syndicat de St Laurent en Caux à St Laurent (58.6.6.)
- 129,60 m : forage communal de Belmesnil (58.8.9.)

Enfin pour les industries :

- 110,50 m : forage n° 3 de la Sucrierie de Fontaine le Dun (58.2.9)

55.2 Débits obtenus aux Essais (fig. 10)

En plateau, les ouvrages ont un débit spécifique faible, souvent de l'ordre de 2 m³/h/m

- Manneville ès Plains (58.1.4.) : 10 m³/h pour un rabattement de 27,00 m
- Belmesnil (58.8.9.) : 15 m³/h 21,00 m
- Sotteville/Mer (42.6.1.) 25 m³/h 10,69 m
- Brachy (58.3.15) 31 m³/h 15,50 m

- Houdetot (58.1.6.) 33 m³/h pour un rabattement de 20,85 m

En vallée, on connaît des débits spécifiques 10 fois, voire 100 fois supérieurs :

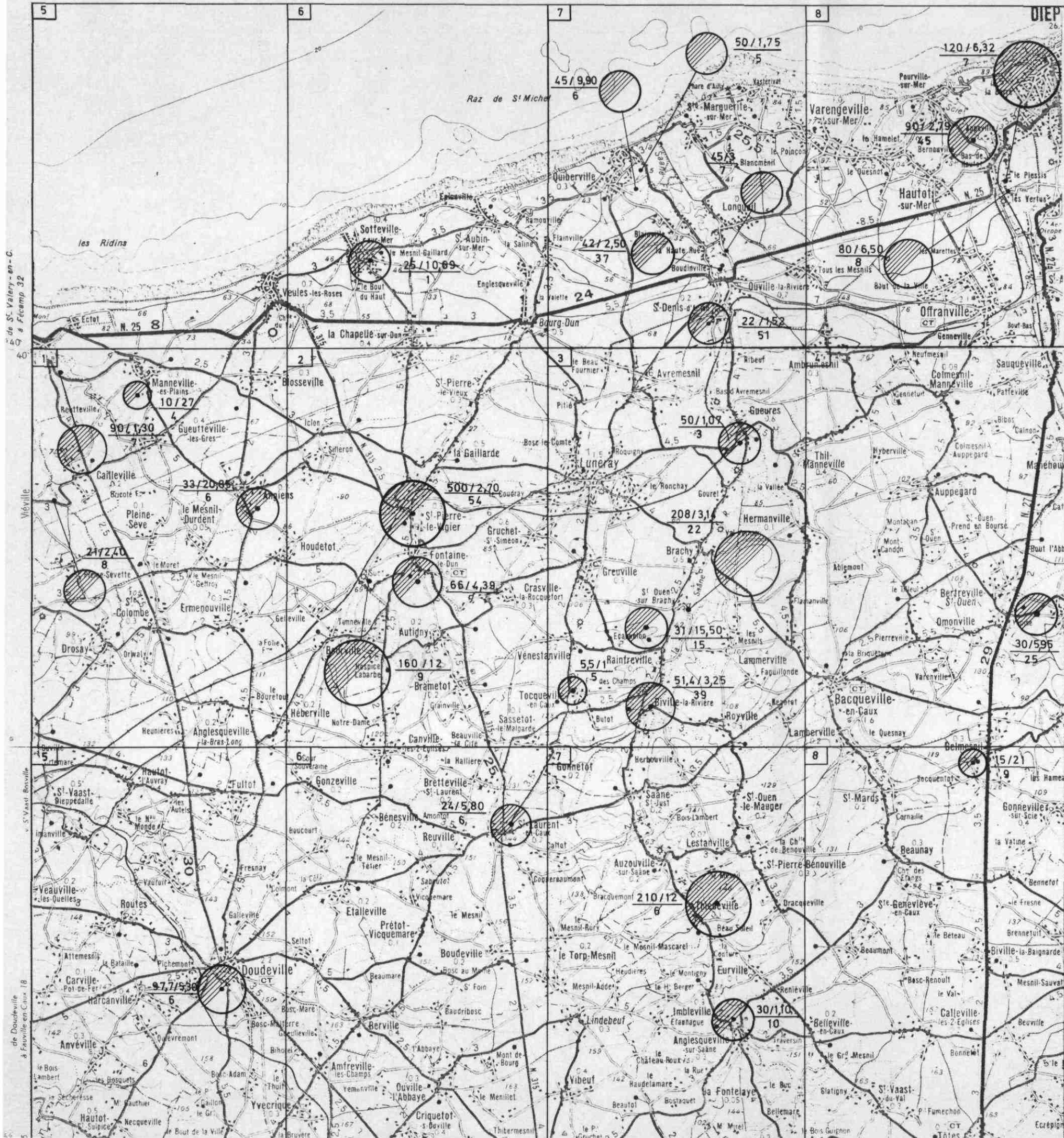
- St Pierre le Viger (58.2.54)	: 500 m ³ /h	pour un rabattement de	2,70 m
- St Pierre Bénouville (58.7.6.)	210 m ³ /h	" "	11,50 m
- Brachy (58.3.22.)	208 m ³ /h	" "	3,14 m
- Hautot/Mer (42.8.6.)	120 m ³ /h	" "	6,32 m

(Société " Kerplass ")

On a noté les valeurs les plus fortes au puits de la Coopérative linière, à St Pierre le Viger (58.2.54) : 185,1 m³/h/m; 66,2 m³/h/m au puits du syndicat de Luneray, situé sur la commune de Brachy (58.3.22). 18,9 m³/h/m au forage de la Société "Kerplass" à Hautot/mer (42.8.6.).





On doit souligner les difficultés rencontrées lorsqu'on compare les chiffres disponibles.

Les caractéristiques techniques des ouvrages (hauteur et diamètre crépinés, présence de galeries), les traitements qu'ils ont subis (acidification), les conditions de réalisation des essais (durée, continuité, temps de stabilisation, degré de maintenance du débit) varient en effet dans des proportions considérables et, la plupart du temps, n'ont pas fait l'objet de descriptions suffisamment précises. Il reste que les vallées offrent les meilleures chances de trouver de bons rendements, comme le montrent les résultats regroupés dans les tableaux de l'annexe 3 et les études antérieures sur d'autres territoires.



DEBITS AUX ESSAIS

LEGENDE

-  1 à 20 m³/h
 -  21 à 50 m³/h
 -  51 à 100 m³/h
 -  Supérieur à 100 m³/h
- 208/3,14 Débit en m³/h / Rabattement en m
22 Indice de l'ouvrage dans le 8^e

de St. Valery-en-C. à Fécamp 32
 Méville
 de Doudeville à Fécamp en Caux 18

56. Chimie des Eaux -

Nous avons recueilli de nombreuses analyses, mais 2 seulement sont complètes. Elles concernent les eaux du forage du Syndicat de Luneray (58.3.22) et celles du forage du Syndicat de Gueures (53.3.3.).

Nous donnons ci-dessous leur balance ionique et (fig. 11) leur profil hydrochimique.

Tableau 15 - Balance ionique des 2 eaux de la Craie

58.3.22

<u>Résistivité</u> : 1885	<u>PH</u> : 7,1	<u>dH</u> : 29	<u>TAC</u> : 26,4
r Ca 86		rCl 10	
r Mg 5		rSO ₄ 2	
r Na + K 9		rCO ₃ H 88	
CE = 91		CF = 88	

58.3.3.

<u>Résistivité</u> : 1670	<u>PH</u> : 7	<u>dH</u> : 32	<u>TAC</u> : 30,4
r Ca 85		rCl 12	
r Mg 5		rSO ₄ "	
r Na + K 10		rCO ₃ H 85	
CE = 90		CF = 85	

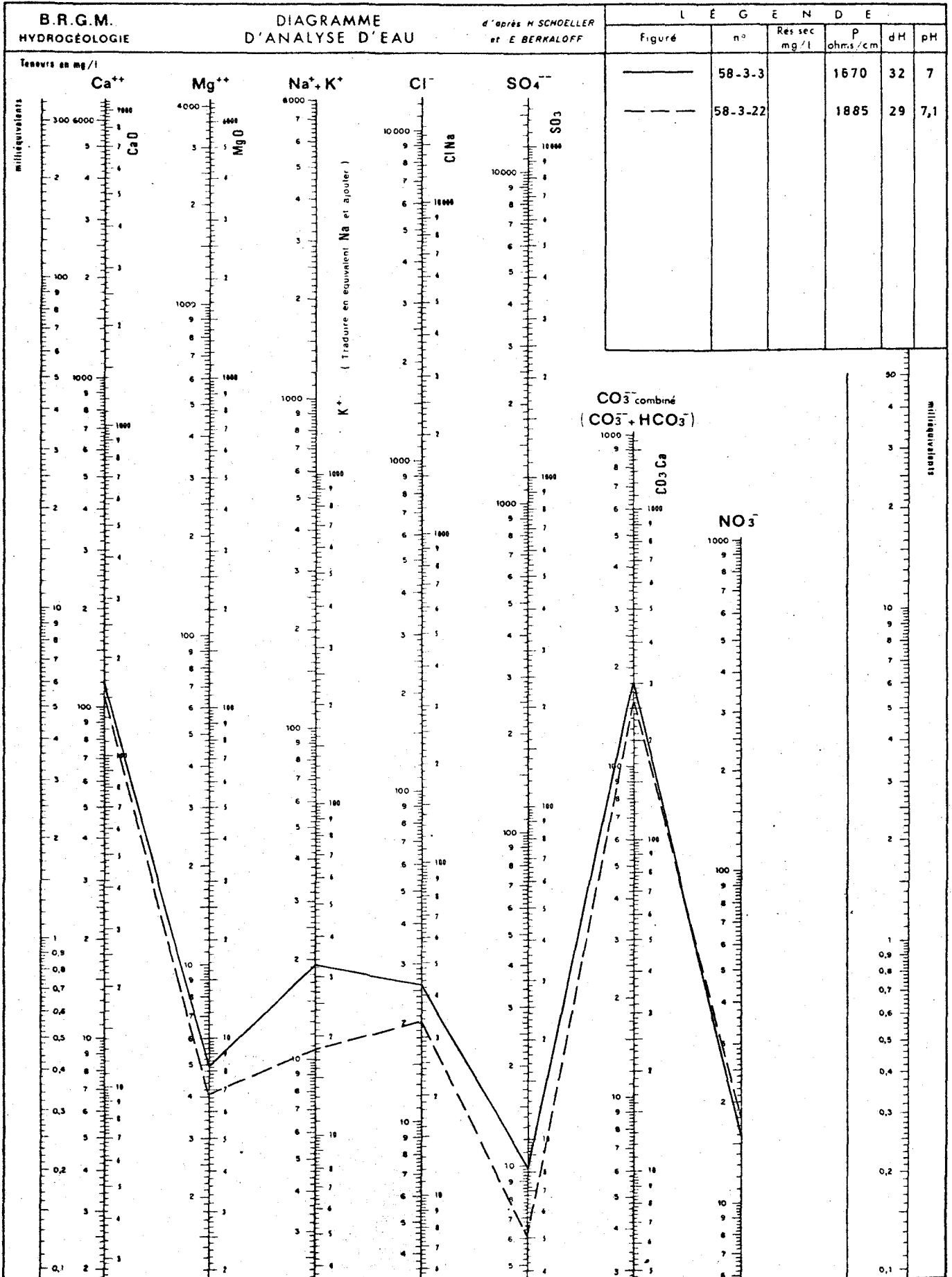
Les autres analyses comportent le dosage d'un nombre variable d'éléments. On a présenté dans le tableau 16 les valeurs statistiques des éléments le plus fréquemment dosés.

Tableau 16 - Valeurs statistiques des principaux éléments dosés -

Elé- ments	Nombre d'élé- ments	Médiane	Minimum	Maximum	Valeurs anormales à la date de l'analyse
Résisti- vité	31	1820	1620	3986	3986 (58.3.15)
PH	29	7,2	6,8	7,8	7,8(26.8.71) pour 42.8.36 7,8(31.8.71) 58.1.7 7,7(14.9.71) 58.1.4 7,7(4.5.71) 58.7.6
dH total	26	29,0	20,9	33	33(26.4.71) 42.7.6 32(15.10.63) 58.3.3
CO ₃ H	29	323 mg/1	280 mg/1	384 mg/1	
Cl	33	22 mg/1	12 mg/1	33 mg/1	
SO ₄	33	5,0 mg/1	1,2 mg/1	18 mg/1	
NO ₃	32	5,2 mg/1	4,0 mg/1	23 mg/1	

Pour les autres éléments, on ne dispose pas d'un nombre égal ou voisin de valeurs et on peut difficilement comparer les résultats :

TAC (28 éch)	:	médiane :	27,0
Ca (9 ")	:	"	100,7 mg/1
Mg (7 ")	:	"	3,9 "
Na (3 ")	:	"	9,0 "
K (3 ")	:	"	2,0 "



NH₄ et NO₂ sont absents ou à l'état de traces, ainsi que Fe.

L'ensemble des eaux de la Craie apparaît ainsi comme assez homogène. Elles se rangent dans la catégorie des eaux bicarbonatées calciques, le Na dépassant le Mg. Aucun anion n'atteint des valeurs qui pourraient faire redouter une pollution.

57. Pollution de la nappe

On a dénombré sur la feuille 17 puits servant au rejet d'eaux usées. Il en existe très certainement beaucoup d'autres. Leur profondeur varie de quelques mètres (9,00 mètres à Manneville à Plains, 58.1.14) à 43,00 m dans une ferme à Houdetot (58.1.17).

Il va sans dire que des ouvrages d'une telle profondeur atteignent la nappe de la craie et entraînent ainsi sa pollution immédiate.

Les rejets concernent soit des eaux de voieries, soit des eaux usées provenant de maisons d'habitation, d'exploitations agricoles (avec tout ce que cela peut entraîner), de quartiers de village.

De plus, il existe à la Sucrerie de Fontaine le Dun un forage absorbant de 80 m de profondeur (58.2.62), situé dans des bacs pour séchage de boue. D'après renseignements, cet ouvrage n'absorberait plus.

Enfin, une coloration effectuée le 1er décembre 1970, à partir d'une bétouille naturelle, qui reçoit les effluents de Doudeville, au lieu-dit : "Le Bois du Fourneau " (58.5.13), a mis en évidence la relation qui existait entre cette zone d'absorption et les sources du Château de Cany (57.8.48). Le lecteur qui souhaiterait avoir plus de renseignements sur cette expérience voudra bien consulter le rapport : 71. S.G.N. 27 P.N.O. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des dossiers de tous ces ouvrages au Service Géologique régional. On en donne les caractéristiques au tableau 17.

Il serait utile de procéder à des expériences de traçage identiques dans les puits inventoriés pour déterminer le cheminement exact des eaux et savoir si elles n'aboutissent pas à des captages d'adduction d'eau potable.

Tableau 17 - Caractéristiques des puits absorbants inventoriés -

Indice	COMMUNE	Profondeur	Provenance des eaux rejetées
42.6.14	ST AUBIN/Mer	16,80 m	Eaux de gouttières
42.6.23	BOURG DUN	24,40 m	MH
42.7.16	QUIBERVILLE/Mer	29,00	
42.8.31	VARENGEVILLE	11,45	MH (R.S.)
58.1.14	MANNEVILLE--ès-PLAINS	9,00	Bétoire
58.1.17	HOUDETOT	<u>54,00</u>	Ferme
58.1.22	ANGLESQUEVILLE 1a BRAS LONG	<u>30,00</u>	Ferme
58.2.6	ANGIENS	<u>50,35</u>	Château de Silleron
58.2.14	ANGIENS.	<u>46,55</u>	" d'Iclon
58.2.26	FONTAINE LE DUN	23,00	Ferme
58.2.40	ST PIERRE LE VIEUX	13,40	
58.2.41	ST PIERRE LE VIEUX	?	<u>W.C.</u>
58.2.62	FONTAINE LE DUN	<u>80,00</u>	situé dans des bacs pour séchage de boues (<u>n'absorberait plus</u>) ?
58.3.6	TOCQUEVILLE EN CAUX	71,00	Ferme
58.4.10	BACQUEVILLE EN CAUX	32,62	<u>Particuliers</u>
58.5.13	DOUDEVILLE		Bétoire naturelle Effluents de Doudeville
58.6.7	OUVILLE L'ABBAYE	42,00	Ferme
58.8.20	BIVILLE LA BAIGNARDE	27,75	Voierie
58.8.41	VASSONVILLE	32,50	Maison particulière

58 - EXPLOITATION

La plupart des captages se placent dans les vallées (Scie, Saône, Dun); certains secteurs en sont totalement dépourvus, tels les plateaux du SW de la feuille Doudeville ou les plateaux entre Saône et Scie (planche hors-texte).

Les prélèvements domestiques, plus nombreux, représentent près de 50 % du total (tableau 18) mais il n'y a pas de gros préleveur en dehors de la Ville de DIEPPE, puisque les volumes extraits ponctuellement n'atteignent jamais 1 000 m³/j et ne dépassent 500 m³/j que dans 1 cas sur 4; avec plus de 13 000 m³/j, le port cauchois pratique sur un seul point un prélèvement égal aux 2/3 de ceux effectués sur l'ensemble du territoire pour les besoins domestiques.

Tableau 18 - PRELEVEMENTS DOMESTIQUES

COMMUNE	Désignation	Indice	Consommation en m ³ /j
VEULES LES ROSES	A.E.P. communale	42.5.1	197
SOTTEVILLE/Mer	A.E.P. communale	42.6.1	59
QUIBERVILLE/Mer	A.E.P. du Syndicat de Varengeville (F2)	42.7.6	82
OUVILLE LA RIVIERE	Syndicat d'Ouville	42.7.37	155
OFFRANVILLE	Syndicat d'Offranville	42.8.34	342
ST AUBIN/Scie	Syndicat de St Aubin	42.8.36	120
HAUTOT/Mer	Syndicat de Varengeville/Mer	42.8.45	593
MANNEVILLE-ès-PLAINS	Syndicat de Manneville Gueutteville	58.1.4.	80
ST VALERY EN CAUX	Syndicat d'A.E.P. communale	58.1.7.	788
NEVILLE	Syndicat de Néville Cailleville	58.1.8.	82
BLOSSEVILLE/Mer	Syndicat d'Angiens	58.1.20	280
AUTIGNY	Syndicat de Fontaine-le Dun	58.2.7	367

Tableau 18 (Suite)

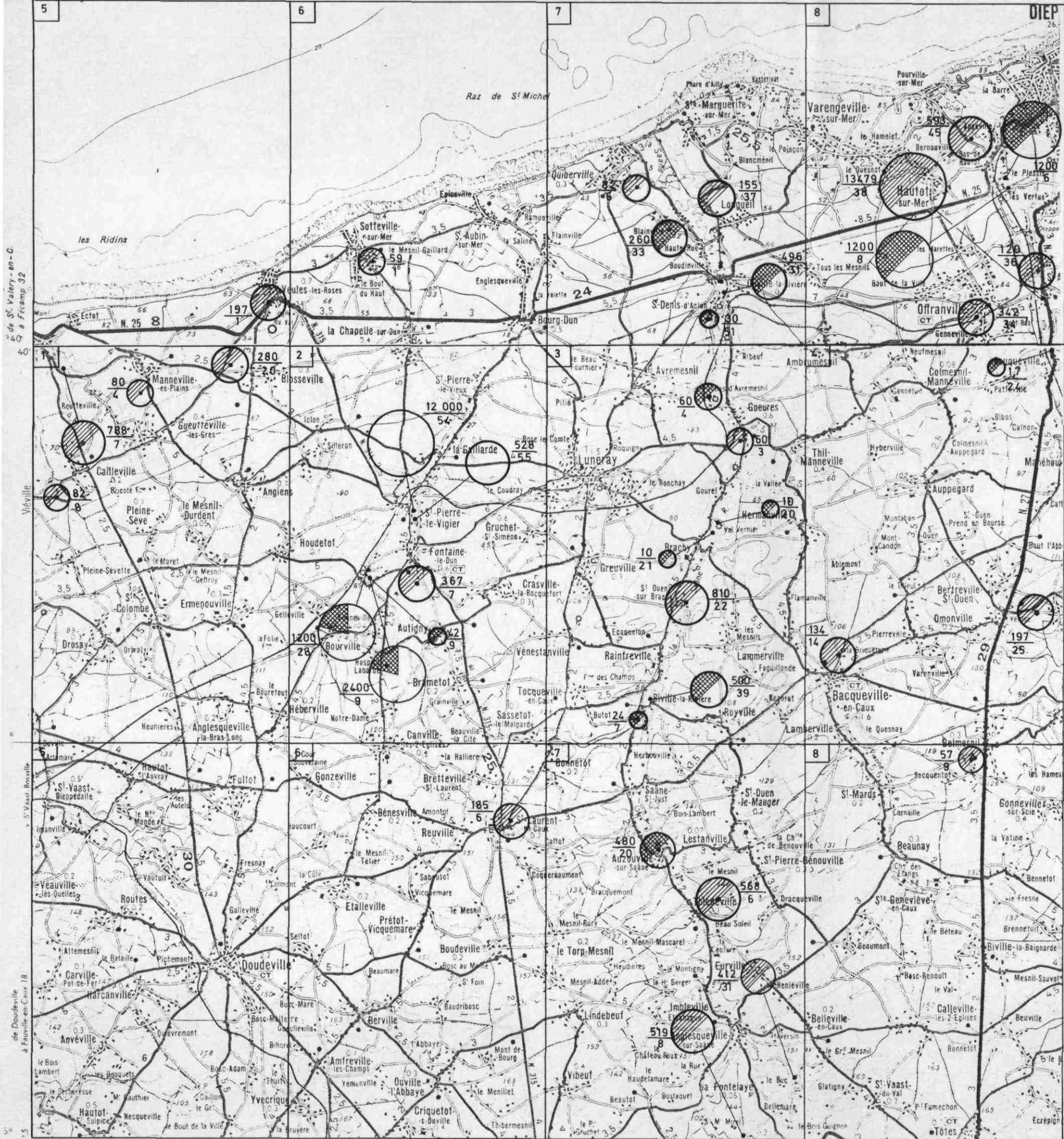
COMMUNE	Désignation	Indice	Consomma- tion en m3/j
GUEURES	Syndicat de Gueures	58.3.3	60
BRACHY	Syndicat de Luneray	58.3.22	711
LINTOT LES BOIS	Syndicat de Longueville Ouest	58.4.25	197
ST LAURENT EN CAUX	Syndicat de St Laurent	58.6.6	185
ST PIERRE BENOUVILLE	Syndicat de Doudeville	58.7.6	568
VARVANNES	Syndicat de Yerville	58.7.8	519
BELLEVILLE EN CAUX	Syndicat de Val de Saône	58.7.31	412
BELMESNIL	A.E.P. communale	58.8.9	57

Tableau 19 - ALIMENTATION EN EAU DES VILLES PRINCIPALES

DIEPPE	Source à St Aubin/Scie	42.8.38	13 479
DOUDEVILLE	Eau achetée au Syndicat d'Héricourt Nord	57.8.6	136











La Ville de DIEPPE vend également de l'eau aux communes de ROUXMESNIL BOUTEILLES et MARTIN EGLISE.

Le prélèvement total pour 1970, à la Source de SAINT AUBIN/Scie a été de 4 960 000 m3.



PRELEVEMENTS JOURNALIERS

LEGENDE

-  0 à 50 m³/j
-  51 à 100 m³/j
-  101 à 500 m³/j
-  501 à 1000 m³/j
-  1001 à 10 000 m³/j
-  Supérieur à 10 000 m³/j
-  Eau à usage domestique
-  Eau à usage industriel
-  Eau à usage exceptionnel (utilisé pour rabattre la nappe)
-  Prélèvement saisonnier

1200 Débit journalier en m³
 6 Indice de l'ouvrage dans le 8^e

de St-Vallery-en-C...
 à Fécamp 32
 40
 Viéville
 de Doudeville
 à Fauville-en-Caux 18
 44

Les prélèvements industriels se montent à 20 % à peine des débits globaux journaliers; en période de pointe, ils s'accroissent cependant de près de la moitié par la mise en route des forages de la Sucrerie de Fontaine le Dun. Avec 3 600 m³/j prélevés sur 2 points, la Sucrerie est le plus gros préleveur pendant les deux mois et demi de la campagne mais la Société KERPLAS-DESJONQUIERES la dépasse tout le reste de l'année avec 2 400 m³/j extraits régulièrement (tableau 20).

Tableau 20 - PRELEVEMENTS INDUSTRIELS

COMMUNE	Désignation	Indice	Consomma- tion en m ³ /j	Nombre de jours
OUVILLE LA RI- VIÈRE	Filature d'Ouville	42.7.31	496	240
		42.7.51	30	240
OUVILLE LA RI- VIÈRE	Société "Le Moulin des Prés"	42.7.33	10	260
HAUTOT/Mer	Société "Kerplas- Desjonquières"	42.8.6	1 200	335
		42.8.8	1 200	365
FONTAINE LE DUN	Sucrerie	58.2.9	42	290
			2 400	75
		58.2.28	1 200	75
AVREMESNIL	Etablissements " Chamussy "	58.3.4	60	240
BIVILLE LA RI- VIÈRE	Usine " De Sutter "	58.3.7	24	312
BRACHY	Usine " Legrand "	58.3.20	10	264
		58.3.21	10	270
SAUQUEVILLE	Usine " Beck	58.4.24	1,7	312
AUZOUVILLE/Saône	Laiterie	58.7.20	480	365
ROYVILLE	Laiterie	58.3.39	500	365

On a mentionné à part les prélèvements pratiqués à St Pierre le Viger, par la Coopérative linière (plus de 12 000 m³/j) dans le seul but de rabattre la nappe pour éviter les inondations.

58.2.54 12 000 m³/j pendant toute l'année
 58.2.55 528 - - - -

On a récapitulé ci-dessous les divers prélèvements.

Tableau 21 - RECAPITULATION DES PRELEVEMENTS

	m ³ /j	m ³ /An	Pourcentage (o/o)
Prélèvements A.E.P.	19 676	7 107 581	49
Prélèvements industriels	7 621	1 645 398	19
Prélèvements Coopérative Linière (1)	12 528	4 572 720	32
	—	—	—
<u>TOTAL</u>	39 825	13 325 699	100

(1) Pompages destinés à rabattre la nappe.

59 - Organisation de la desserte en eau

Deux tableaux se rapportant aux figures du texte (fig.13) récapitulent les modalités de la desserte en eau sur le territoire couvert par la feuille.

RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET PRINCIPAUX POINTS D'EAU

LEGENDE

	Source captée	Puits ou puits foré	Forage
AEP Communale	○	○	○
AEP de syndicat	⊙	⊙	⊙
Industriel	●	●	●
Agricole	●	●	●
Particulier	○	○	○

- 31 Indice de l'ouvrage dans le huitième
- Limite de syndicat
- ⊙ 16 Numérotation du syndicat dans le texte
- Limite de commune
- Brachy Commune autonome
- ↘ Commune autonome renforcée

Echelle 1/100 000

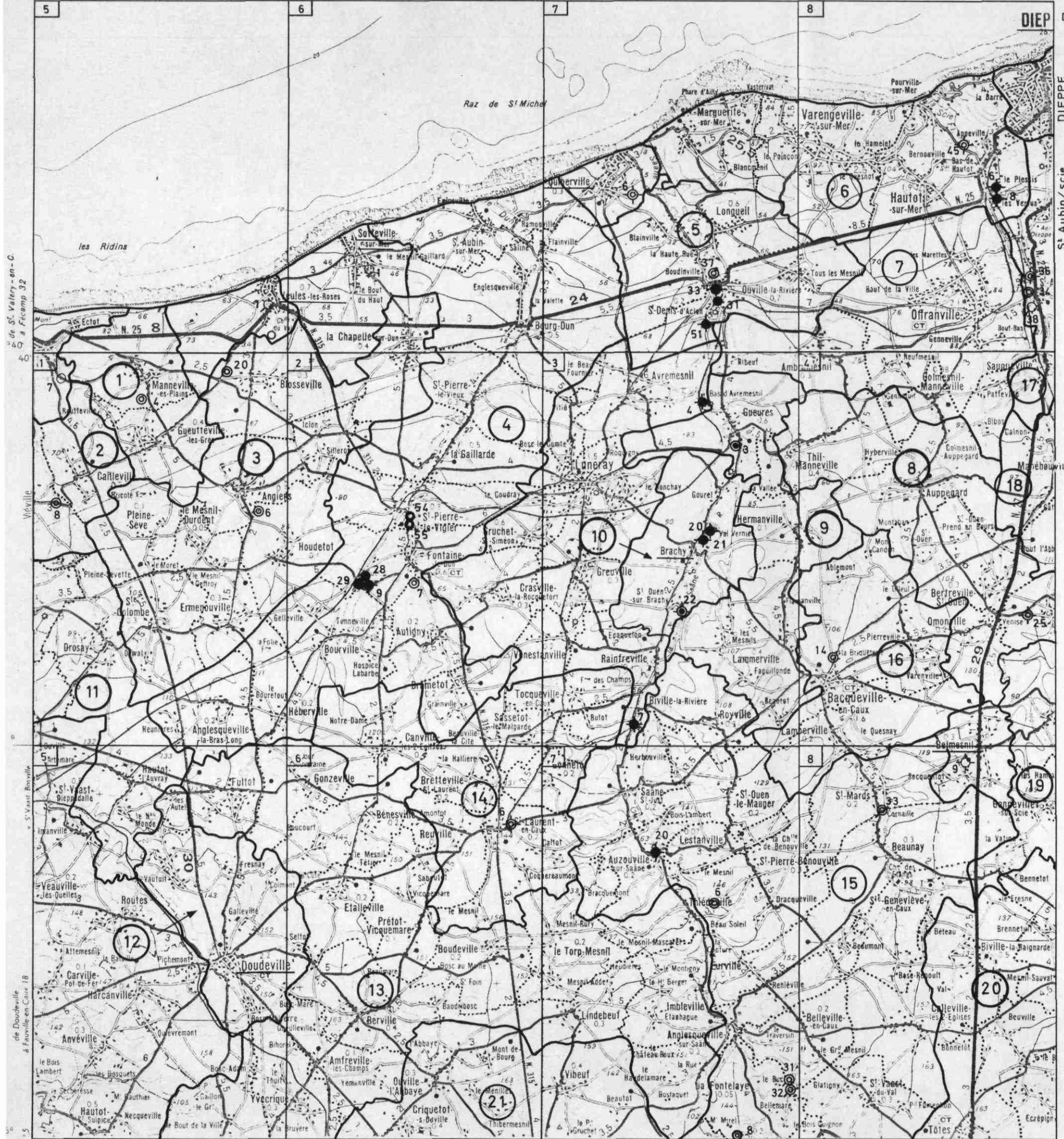


Tableau 22 - COMMUNES GROUPEES EN SYNDICAT INTERCOMMUNALD'ADDUCTION D'EAU POTABLE

(Les communes entre parenthèses ne sont pas situées sur la feuille)

N° du plan	SYNDICAT	Communes desservies	Situation du captage	Indice	Consommation en m ³ /j	OBSERVATIONS
1	Manneville-ès-Plains Gueutteville les Grès	Manneville-ès-Plains; Gueutteville les Grès Cailleville (hameau de "Reuteville" uniquement)	Manneville-ès-Plains " Le Moulin"	58.1.4	80	Régie Autonome
2	Néville - Cailleville	(Néville) sauf le hameau de la "Pleine Sévette" Cailleville (sauf le hameau de Reuteville)	Néville "Chantier de l'Eglise"	53-1-8	82	
3	Angiens	Blosseville/Mer; La Chapelle/Dun; le Mesnil Durdent; Pleine Sève; Ste Colombe;Houdetot; Angiens; Ermenouville; La Gaillarde (pour la " Ferme Rouge", uniquement).	Blosseville/Mer	58.1.20	280	Le Syndicat possède un forage de secours à Angiens- Indice 58.1.6.
4	Fontaine-le-Dun	Autigny; Bourville; Brametot; Fontaine le Dun; La Gaillarde (sauf "La Ferme Rouge" et le hameau du "Buquet") St Pierre le Vieux (sauf les hameaux de "Pitié" et de Bosc le Comte) St Pierre le Viger; Anglesqueville la Bras long; Bourg Dun (sauf le hameau de "Beaufournier"); Héberville; Hautot l'Auvray (hameau des "Heunières" uniquement) St Aubin/Mer	Autigny ("Le bas d'Autigny")	58.2.7	367	
5	Ouville la Rivière	Ouville la Rivière; Longueil; St Denis d'Aclon	Ouville la Rivière	42.7.37	155	
6	Varengeville/Mer	Hautot/Mer- Ste Marguerite/Mer; Varengeville/Mer	Hautot/Mer " Le Petit Appeville"	42.8.45	593	
7	Offranville	Offranville-Ambrumesnil Sauqueville (pour les Hameaux de "Patteville" et de "Bibos") Colmesnil Manneville (sauf le Hameau du "Gennetuit")	Offranville	42.8.34	342	
8	Longueville Ouest	Auppegard -Bertreville St Ouen; Omonville; Lintot les Bois; Thil Manneville (sauf le hameau de "La Vallée"); Colmesnil Manneville Hameau du "Gennetuit" uniquement)	Lintot les Bois	58.4.25	197	

N° du plan	Syndicat	Communes desservies	Situation du captage	Indice	Consommation en m ³ /j	OBSERVATIONS
9	Gueures	Hermanville-Lammerville; Thil Manneville (hameau de "la Vallée" uniquement) Gueures (sauf hameau de "Roquigny")	Gueures	58.3.3	60	
10	Luneray	Luneray-Gruchet St Siméon Rainfreuille-Crasville la Rocquefort- Greuille- Avremesnil- Bourg Dun (hameau de "Beaufournier" uniquement)- La Gaillarde (pour le hameau du "Buquet") Gueures (pour le hameau de Roquigny)- St Pierre le Vieux (pour les hameaux de "Pitié" et "Bosc le Comte") Tocqueville en caux (pour la Vallée) - Biville la Rivière (pour la Vallée).	Brachy ("St-Ouen sous Brachy)	58.3.22	711	<u>Usines desservies par le Syndicat :</u> - Société des Producteurs de blé de la région de Luneray : 40 m ³ /An - Tissage du Ronchay : 445 m ³ /An - Coopérative agricole des pommes de terre de Luneray : 700 m ³ /An
11	Ocqueville	(Ocqueville) (Crosville la Mallet)-(Sasseville) Drosay (Vittefleure) Néville (hameau de "Pleine Sévette") Hautot l'Auvray (sauf hameau des "Heunières")- Fultot (sauf hameau "des Autels") St Vaast Dieppedalle (sauf hameau de "Limanville") (Brosville) (Grainville-la-Teinturière)	Cany-Barville "La Tourterelle"	57.4.14		
12	Héricourt Nord	Anvéville (Carville Pot de Fer)- Harcanville-(Cherville) (Robertot)- Routes (Veauville lès-Quelles)(Bosville)(sauf "Bieurville" et "La Ferme Neuve" (Grainville-la-Teinturière) pour "Beaudrouard" et le "Mont Morel"(St Vaast Dieppedalle) pour "Limanville" (Héricourt en Caux) pour hameaux au N.E. de la Vallée	Sommesnil	57.8.6	366	Ce point d'eau alimente également le syndicat d'Ourville en Caux sur la feuille de Fécamp (57) - <u>le Syndicat vend de l'eau à la commune de Doudeville</u>
13	Doudeville	Amfreville les Champs Bénesville-Berville- Boudeville-Etalleville- (Etouteville)-Fultot- Gonzeville-Prétot Vicquemare Yvecrique- Le Torp Mesnil - Lindebeuf- La Fontelaye - Imbleville-Thiédeville - (Gremenville) hameaux seulement - Reuville (pour hameaux de "Saboutot" et d'Amontot").	St Pierre	58.7.6	568	
14	ST LAURENT en Caux	Canville les Deux Eglises Bretteville-Gonnetot- Sassetot la Malgardé- Tocqueville en Caux (sauf la Vallée) Beuville (sauf hameau de "Saboutot" et d'"Amontot" - St Laurent en Caux (sauf hameau du "Mesnil") Biville la Rivière (sauf hameau de "Butot").	St Laurent en Caux	58.6.6	185	

Tableau 22 (Suite)

N° du Plan	SYNDICAT	Communes desservies	Situation du captage	Indice	Consommation en m ³ /j	OBSERVATIONS
15	Val de Saône	Royville-Saône St Just - Auzouville/Saône-Lestenville St Ouen le Manger-St Pierre Bénouville-St Mards (sauf hameau de "Socqueutot) Beauval en Caux- Eurville- Belleville en Caux- St Vaast du Val Biville la Baignarde (hameaux du "Béteau") Varvannes	Belleville en Caux	58.7.31	412	
16	Bacqueville en Caux	Bacqueville-Lommerville	Bacqueville en Caux	58.4.14	134	
17	St Aubin/Scie	St Aubin/Scie(Tourville/Arques)(Rouxmesnil Bouteille) pour "Rouxmesnil le Haut" Sauqueville (sauf hameaux de "Patteville" et de ("Bibos")	St Aubin/Scie	42.8.36	120	
18	de la Vallée de la Scie	(Denestanville)(Annéville/Scie) (Crosville/Scie Manéhouville	Denestanville	59.1.27	43	
19	Longueville Sud	Gonneville/Scie (Criquetot/Longueville) (Heugleville/Scie) sauf hameaux de "La Corberie", des "Guerrots" des "Longtuit" (St Crespin) pour les hameaux des "Bouffards", du "Manoir du Caux" et de "Caumont"	Heugleville/Scie	59.5.6	119	
20	Auffay-Totes	(Auffay)- (Heugleville/Scie) pour hameaux de la "Corberie" "des Guerrots" et de "Longtuit"- Totes Biville la Baignarde (sauf le hameau du "Béteau") (La Hussaye Béranger) (Fresnay le long)-(St Denis/Scie) (Varneville-Bretteville) (S. Victor l'Abbaye) (St Maclou Folleville) (Gruny) - Beautot en Caux (Etainpuis) (Frichemesnil)	Vanneville-Bretteville	76.4.15		Le forage :76.4.15
21	Yerville	(Gueutteville) (St Ouen du Breuil) (Hugleville) (Ancretteville St Victor) (Auzouville l'Esneval) (Bourdainville) (Cicleville) (Criquetot/Ouville (Ectot l'Auber) (Flamanville) Ouville l'Abbaye (Le Saussoy) (St Martin aux arbres) Vibeuf (Yerville) (Emanville) pour le hameau d'Eplouques (Limesy) pour les hameaux de "Neuf Mesnil" et"d'Ettenmare" (Grémonville) pour le bourg (Motteville) sauf le hameau de "Runetot".	Varvannes	58.7.8	519	

Tableau 23 - COMMUNES A ALIMENTATION AUTONOME

COMMUNES	Indice	Consomma- tion en m3/j	Observations
ST VALERY en CAUX	58.1.7	788	
DOUDEVILLE	<u>57.8.6</u>	<u>136</u>	Eau achetée au Syndicat d'Héricourt Nord <u>Prélèvement sur feuille de</u> <u>Fécamp (57)</u>
BRACHY	58.3.22	99	Eau achetée au Syndicat de Luneray
VEULES LES ROSES	42.5.1	197	
QUIBERVILLE/Mer	42.7.6	82	
BELMESNIL	58.8.9	57	
DIEPPE	42.8.38	13 479	
SOTTEVILLE/Mer	42.6.1	59	

C O N C L U S I O N

La synthèse faite ici a permis :

- de chiffrer la puissance et de fixer les limites du réservoir formé par la craie
- de tracer la surface piézométrique, de délimiter les bassins souterrains, d'indiquer la nature des relations nappe-rivière et le sens d'écoulement des eaux
- d'acquérir des notions plus précises sur le rendement des ouvrages et les propriétés physico-chimiques des eaux
- de chiffrer les apports théoriques à la nappe (280 à 390 mm/an)
- de chiffrer les prélèvements (6 % des apports théoriques).

Il reste encore :

- à étudier les paramètres hydrodynamiques de l'aquifère (transmissivité et coefficient d'emmagasinement) par des pompes d'essai correctement menés;
- à exploiter les mesures piézométriques
- à étudier, par les moyens adéquats (traceur, géophysique), les circulations d'eau dans certains secteurs pour préciser les risques de pollution ou le mode d'alimentation de certaines sources
- à chiffrer les volumes exploitables par bassin, par une étude des corrélations pluies/débits écoulés que la précision des mesures de débit rend difficile pour l'instant.

MONT-SAINT-AIGNAN - octobre 1972

H. ARTIS	K. TIRAT
Technicien hydrogéologue	Ingénieur hydrogéologue
	Docteur en hydrogéologie

avec la collaboration de :

J.F. KALAJDJIAN - technicien hydrogéologue

A N N E X E I

Annexe I

Communes	Population	Situation
AMBRUMESNIL	365	42-7; 58-3-4
AMFREVILLE LES CHAMPS	106	58-5-6
ANGIENS	650	5-8-12
ANGLESQUEVILLE LA BRAS LONG	152	58-1-5
ANNEVILLE	365	58-4; 59-1
ANNEVILLE	240	58-5
AUBUMESNIL BEAUMAIS	311	59-1
AUFFAY	1 432	58-8; 59-5
AUPPEGARD	427	58-4
AUTIGNY	132	58-2
AUZOUVILLE/Saône	172	58-7
AVREMESNIL	796	58-3
BACQUEVILLE EN CAUX	174	58-3-4
BEAVAL EN CAUX	520	58-8
BELLEVILLE EN CAUX	210	58-7-8
BELMESNIL	341	58-4-8
BENESVILLE	165	58-5-6
BERTREVILLE ST OUEN	296	58-4
BERVILLE EN CAUX	380	58-5-6
BIVILLE LA BAIGNARDE	542	58-8
BIVILLE LA RIVIERE	120	58-3-7
BLOSSEVILLE/Mer	280	42-5; 58-1-2
BOUDEVILLE	193	58-6
BOURG DUN	514	42-6-7; 58-2-3
BOURVILLE	438	58-1-2
BRACHY	515	58-3
BRAMETOT	164	58-2-6
BRETTEVILLE ST LAURENT	136	58-6
CAILLEVILLE	197	58-1; 57-4
CALLEVILLE LES 2 EGLISES	248	58-8
CANVILLE LES 2 EGLISES	248	58-12; 5-6
CARVILLE POT DE FER	150	58-5; 57-8
COLMESNIL MANNEVILLE	71	58-4
GRASVILLE LA ROCQUEFERT	222	58-2
CRIQUETOT/LONGUEVILLE	160	58-4-8; 59-15
CRIQUETOT/OUVILLE	373	58-6; 76-2
CROSVILLE/Scie	205	58-4; 59-1
DENESTANVILLE	173	58-4; 59-1
DIEPPE	30 400	42-8; 43-5
DOUDEVILLE	1 996	58-5

ANNEXE 1.2

Communes	Population	Situation
DROSAY	203	58-1
ERMENOUVILLE	235	58-1
ETALLEVILLE	185	58-5-6
FONTAINE LE DUN	607	58-1-2
FULTOT	205	58-5
GONNETOT	152	58-6-7
GONNEVILLE/Scie	387	58-8; 59-5
GONZEVILLE	190	58-5-6
GREUVILLE	306	58-2-3
GUETTEVILLE LES GRES	319	58-1
GUEURES	532	58-3
GRUCHET ST SIMEON	612	58-2-3
HARCANVILLE	411	58-5
HAUTOT L'AUVRAY		58-1-5
HAUTOT/Mer	1 658	42-8
HEBERVILLE	189	58-1-5
HERMANVILLE	118	58-3-4
HEUGLEVILLE/Scie	603	58-8; 59-5
HOUDETOT	168	58-1
IMBLEVILLE	204	58-7
LA CHAFELLE/DUN	347	42-6; 58-2
LA GAILLARDE	513	58-2-3
LAMBERVILLE	193	58-3-4-7-8
LAMERVILLE	361	58-3-4
LESTANVILLE	85	58-7
LINDEBEUF	207	58-6-7
LE MESNIL DURDENT	34	58-1
LINTOT LES BOIS	154	58-4; 59-1
LONGUEIL	620	42-7-8
LE TORP MESNIL	185	58-6-7
LUNERAY	1 782	58-2-3
MANEHOUVILLE	141	58-4
MANNEVILLE-ès-PLAINS	186	42-5; 58-1
NEVILLE	680	58-1; 57-4
OFFRANVILLE	2 246	42-8; 58-4
OMONVILLE	327	58-4
OUVILLE L'ABBAYE	280	58-6; 76-2
OUVILLE LA RIVIERE	642	42-7-8
PLEINE SEVE	111	58-1
PRETOT VICQUEMARE	116	58-6
QUIBERVILLE/Mer	460	42-7
RAINFREVILLE	96	58-3
REUVILLE	125	58-6
ROUTES	152	58-5
ROUXMESNIL BOUTEILLES	914	42-8; 43-5

ANNEXE I.3

Communes	Population	Situation
ROYVILLE	250	58-3-7
SAANE ST JUST	110	58-3-7
SASSETOT LA MALGARDE	151	58-2-3-7-8
SAUQUEVILLE	351	58-4
SOTTEVILLE/Mer	340	42-5-6; 58-1-2
ST AUBIN/Mer	264	42-6-7
ST AUBIN/Scie	860	42-8; 4-3-5
STE COLOMBE	270	58-1
ST DENIS D'ACLON	209	42-7; 58-3
ST DENIS/Scie	360	58-8; 59-5
ST LAURENT EN CAUX	588	58-6-7
ST MARDS	182	58-8
STE MARGUERITE/Mer	249	42-7
ST OUEN LE MAUGER	219	58-3-7
ST PIERRE BENOUVILLE	308	58-7-8
ST PIERRE LE VIGÈR	314	58-2
ST PIERRE LE VIEUX	267	58-2-3
ST VAAST DIEPPEDALE	395	58-5; 57-8
ST VALERY EN CAUX	3 174	4-2-5; 58-1; 57-4
THIL MANNEVILLE	442	58-3-4
TOCQUEVILLE EN CAUX	173	58-2-3
TOTES	819	58-8; 76-4
TOURVILLE/ARQUES	690	42-8; 58-4; 59-1
VAL DE SAANE	707	58-7-8
VARENCEVILLE/Mer	984	42-7-8
VASSONVILLE	294	58-8; 59-5; 76-4
VEAUVILLE LES QUELLES	148	58-5; 57-8
VENESTANVILLE	149	58-2-3
VEULES LES ROSES	691	42-5; 58 1
YVECRIQUE	220	58-5; 76-1

A N N E X E II

RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE		7											
NUMÉRO DU FORAGE		5	6	7	8	9	10	11	12	14		47	51
ALTITUDE DU SOL		+ 5,00	+18,00	+ 20,00	+80,10	+ 62,00	+ 74,90	+ 87,10	+ 81,80	+ 5,68		+ 40,00	+ 12,00
COORDONNEES	x	499,220	498,930	501,000	502,700	502,810	502,790	501,870	501,110	498,840		501,940	500,950
	y	245,320	244,930	243,210	247,230	247,220	247,200	246,890	247,370	246,110		247,430	241,450
NATURE (1)		Forage	Forage	Puits	Forage	sondage	sondage	sondage	sondage	sondage		Puits	Forage
Avant puits-Remblais							2,60						2,40
Limos								+ 87,10					
Alluvions		+ 4,50											+ 9,60
" Modernes													+ 4,68
" Anciennes													+ 1,68
Miocène) Burdigalien												
) Stampien												
Oligocène) Sannoisien												
) Bartonien												
Eocène) Lutétien												
) Cuisien				+ 80,10		+ 72,30		+ 81,80				
) Sparnacien				+ 57,20	+ 57,40		+ 81,20	+80,55				
Argile à silex			+ 15,00	+ 20,00			+ 57,80						
Crétacé) Sénonien	-11,00	+ 7,50	+ 15,00	+ 47,75	+ 45,30						+ 43,00	+ 4,60
) Turonien												
) Cénomanién												
) Albien												
) Gault												
) Sables verts												
) Albo-Aptien												
) Portlandien												
) Kimmeridgien												
	Fin de sondage												
PROFONDEUR TOTALE en m.		21,00	24,08	28,00	35,00	16,80	17,40	24,00	42,70	13,00		15,00	25,00
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE		+1,85 1962	+ 7,10 1970	+ 7,20 1970						+ 2,96 1968			+ 10,80 1970
OBSERVATIONS					Piézo Pet C	Piézo P et C	Piézo P et C	Piézo P et C	Piézo P et C	Piézo P et C		Puits absorbant	

RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE		8																
NUMÉRO DU FORAGE		6	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	24	27	
ALTITUDE DU SOL		+ 10,00	+ 11,00	+ 8,00	+ 100,10	+ 99,30	+ 96,60	+ 101,10	+ 68,89	+ 92,03	+ 87,49	+ 5,00	+ 7,00	+ 7,14	+ 8,36	+ 85,00	+ 95,00	
QUATÉNAIRE	COORDONNEES x	508,050	508,120	509,440	505,900	505,810	505,860	505,850	503,540	503,550	503,710	506,370	506,430	506,490	506,438	504,030	504,840	
	y	244,360	244,410	247,650	244,930	244,950	244,900	244,990	245,030	246,160	245,800	247,290	247,300	247,300	247,250	247,030	245,860	
	NATURE (1)	Forage	Forage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Sondage	Forage	Puits	
	Avant puits-Remblais	1,00	1,50	3,40									3,00		5,00	1,30	20,00	
	Limons				+ 100,10	+ 99,30	+ 96,60	+ 101,10			+ 92,03	+ 87,49						+ 95,00
	Alluvions	+ 8,80	+ 9,50	+ 4,60											+ 2,14			
	" Modernes												+ 2,00	+ 7,00		+ 7,06		
	" Anciennes												- 2,20	- 6,50		+ 2,46		
	Miocène)Burdigalien																
)Stampien																
	Oligocène)Sannoisien																
)Bartonien																
	Eocène)Lutétien																
)Cuisien				+ 98,75	+ 97,80	+ 95,20	+ 97,00	+ 68,89	+ 78,73	+ 85,99						+ 92,30
)Sparnacien				(+89,70)	(+ 89,60)				+ 70,43	+ 82,99						
	Crétacé)Argile à silex								+ 65,49							+ 63,82	+ 88,00
)Sénonien	+ 3,85	+ 5,00						+ 64,49						- 16,26		+ 64,00
)Turonien																		
)Cénomanién																		
)Albien																		
)Gault																		
)Sables verts																		
)Albo-Aptien																		
)Portlandien																		
)Kimmeridgien																		
Jurassien)Fin de sondage																	
	PROFONDEUR TOTALE en m.	13,00	15,00	15,00	10,90	9,85	7,70	9,30	10,00	22,70	20,00	17,60	15,10	24,60	7,00	(28,18)	(42,50)	
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE		+8,10 1965	+7,60 1970	+0,40 1967	+92,10 1968	+92,40 1968												
OBSERVATIONS					Inaccés.	Inaccés.	Inaccés.	Inaccés.	Inaccés.	Inaccés.	Inaccés.					Eboulé	Eboulé	

RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE		2									
NUMÉRO DU FORAGE		7	8	9	55	62					
ALTITUDE DU SOL		+ 60,00	+ 77,00	+ 65,00	+ 34,00	+ 55,00					
QUATÉNAIRE TERTIAIRE SECONDAIRE	COORDONNEES x	493,125	491,650	491,800	493,120	492,400					
	y	235,215	235,600	235,300	237,550	236,450					
	NATURE (1)	Puits	Sondage	Forage	Puits Forage	Forage					
	Avant puits-Remblais										
	Limons		+ 77,00	+ 65,00	+ 36,00						
	Alluvions										
	" Modernes										
	" Anciennes										
	Miocène)	Burdigalien									
		Stampien									
	Oligocène)	Sannoisien									
		Bartonien									
	Eocène)	Lutétien									
		Cuisien									
		Sparnacien									
		Argile à silex	+ 60,00				+ 55,00				
		Sénonien	+ 49,00	+ 67,20	+ 45,00	+ 23,00	+ 44,50				
	Turonien			- 13,00							
	Cénomannien										
Crétacé)	Albien										
	Gault										
	Sables verts										
	Albo-Aptien										
Jurassien)	Portlandien										
	Kimmeridgien										
	Fin de sondage										
PROFONDEUR TOTALE en m.		27,25	16,00	110,30	23,00						
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE		+ 53,47 1970		+ 47,58 1970							
OBSERVATIONS			Impraticable			Forage absorbant					

RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE		3																				
NUMÉRO DU FORAGE		3	15	22																		
ALTITUDE DU SOL		+ 24,81	+ 68,00	+ 42,00																		
QUATÉNAIRE	COORDONNEES	x	501,200	498,350	499,700																	
		y	238,300	234,050	234,700																	
	NATURE (1)		P	F	F																	
	Avant puits-Remblais			20,00																		
	Limens		+ 24,81	+ 68,00																		
	Alluvions																					
	" Modernes		+ 23,00		+ 42,00																	
	" Anciennes																					
	TERTIAIRE	Miocène)Burdigalien																			
			Stampien																			
		Oligocène)Sannoisien																			
			Bartonien																			
		Eocène)Lutétien																			
)Cuisien																			
Sparnacien																						
SECONDAIRE	Argile à silex																					
	Crétacé)Sénonien		+ 17,00	+ 48,00	+ 40,00																
)Turonien			+ 24,00																	
)Cénomannien																				
)Albien																					
)Gault																					
)Sables verts																					
)Albo-Aptien																					
	Jurassien)Portlandien																				
)Kimmeridgien																				
	Fin de sondage																					
PROFONDEUR TOTALE en m.		14,70	105,00	15,00																		
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE		+20,19 1970	+45,26 1970	+40,67 1970																		
OBSERVATIONS																						

P = Puits PF = Puits foré
S = Sondage F = Forage

RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE		5													
NUMÉRO DU FORAGE		1	6	12											
ALTITUDE DU SOL		+106,00	+ 128,00	+ 120,00											
QUATERNAIRE	COORDONNEES x	487,130	488,080	488,300											
	y	226,320	225,140	225,210											
	NATURE (1)	CD	F	F											
	Avant puits-Remblais														
	Limons														
	Alluvions														
	" Modernes														
	" Anciennes														
	Miocène)Burdigalien													
)Stampien													
	Oligocène)Sannoisien													
)Bartonien													
	Eocène)Lutétien													
)Cuisien													
)Sparnacien														
	Argile à silex	+ 106,00													
)Sénonien	+ 87,00		+ 120,00											
)Turonien		+ 128,00	+140,00											
)Cénomannien	- 3,00	+ 24,00	- 1,00											
Crétacé)Albien		- 15,00	- 26,00											
)Gault	- 50,00													
)Sables verts	- 71,00													
)Albo-Aptien		- 86,00	- 56,00											
)Portlandien	-101,00	- 97,00												
Jurassien)Kimmeridgien	- 127,00													
	Fin de sondage														
PROFONDEUR TOTALE en m.		265,00		206,00											
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE			+100,87												
			1970												
OBSERVATIONS		Impraticable													

CD = Core-drill
F = Forage

RÉSULTATS GÉOLOGIQUES

HUITIÈME DE FEUILLE		7																		
NUMÉRO DU FORAGE		1	6	9	10															
ALTITUDE DU SOL		+106,80	+ 70,00	+ 85,00	= 92,00															
QUATERNAIRE	COORDONNEES x	500,690	500,260	499,630	501,050															
	y	221,200	226,260	228,200	224,140															
	NATURE (1)	CD	Puits	F	F															
	Avant puits-Remblais		3,00		4,40															
	Limons		+ 70,00																	
	Alluvions																			
	" Modernes																			
	" Anciennes																			
	MIOCÈNE	Burdigalien																		
		Stampien																		
		OLIGOCÈNE	Sannoisien																	
	Bartonien																			
	EOCÈNE	Lutétien																		
		Cuisien																		
		Sparnacien																		
SECONDAIRE	Argile à silex	+106,80	+ 69,20	+ 85,00																
	Sénonien		+ 67,00	+ 80,00	+ 87,60															
	Turonien	+ 101,80																		
	Cénomannien	+ 38,80																		
	CRÉTACÉ	Albien																		
		Gault	- 6,20																	
		Sables verts	-26,20																	
		Albo-Aptien																		
	JURASSIEN	Portlandien	- 55,20																	
		Kimmeridgien	-100,20																	
	Fin de sondage																			
PROFONDEUR TOTALE en m.		248,80	16,20	15,00	30,00															
COTE DU NIVEAU STATIQUE ET ANNÉE			+88,60 1955	+70,9 1970	+80,90 1970															
OBSERVATIONS		Impraticable																		

CD = Core-drill

A N N E X E . I I I

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS		
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépînée en m	Diamètre crépîné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de Stabilisation en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel	
VEULES LES ROSES	A.E.P. Communale	1	S	S	7,00			1,92	+14,53	2 142					C		197			Jaugé

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniien
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS	
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
SOTTEVILLE/MER	Puits communal	1	S	P + F	91,00	21,00	0,60	28,84	9,16					C		59	150	21 000	Obtenu par +20 o/o du volume facturé

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomanién
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

C O M M U N E	D E S I G N A T I O N	I N D I C E	C A R A C T E R I S T I Q U E S T E C H N I Q U E S					H Y D R O G E O L O G I E						P R E L E V E M E N T S en m ³					O B S E R V A T I O N S
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier	Total annuel	
QUIBERVILLE	Forage n° 1 du Syndicat de Varengueville/Mer	5	S	F	17,00	4,00	0,35	3,15	+ 1,85	45	2,67	16,8	8						Abandonné à cause du taux élevé des chlorures
QUIBERVILLE	Forage n° 2 du Syndicat de Varengueville/Mer	6	S	F	24,08	11,75	0,45	9,90	+ 7,10	45	9,60	4,7	42	IC		82		30 105	Nombreux arrêts lors de l'essai de débit
LONGUEIL	Filature d'Ouville	7	S	P+F	26,80	10,00	0,30	13,30	+ 7,20	45	3,00	15,0	24						Inutilisé
OUVILLE LA RIVIERE	Filature	31	All+S	P + F	13,60			1,73	+8,27					I	480	496	720	22 320 119 040 142 360	Période de pointe du 1-12 au 31/12 1 mois d'arrêt
OUVILLE LA RIVIERE	Société "Le Moulin des Prés"	33	All+(S)	F	?			?	?					I	10	10		2 600	Pompe scellée ou fixe
OUVILLE LA RIVIERE	A.E.P. du Syndicat	37	All+S	F				1,63	+7,97	43	2,50	17,0	?	IC		155		56 770	Obtenu par + 20o/o du volume facturé
OUVILLE LA RIVIERE	Filature d'Ouville	51	S	F	25,00	14,75	0,160	1,20	+10,80	22	1,52	14,4	?	I		30		7 200	

(1) All = Alluvions
S = Sénomien
T = Turonien

C = Cénomaniens
SV = Sables verts
P = Portlandien

Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

C O M M U N E	D E S I G N A T I O N	I N D I C E	C A R A C T E R I S T I Q U E S T E C H N I Q U E S					H Y D R O G E O L O G I E						P R E L E V E M E N T S en m ³				O B S E R V A T I O N S
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépînée en m	Diamètre crépîné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier	
HAUTOT/MER	Sté Kerpias-Desjon- quières - F n° 1	6	S	F	14,40	7,40	0,40	1,90	+6,16	120	6,32	18,9	24	I	1 200		402 000	1 mois d'arrêt
HAUTOT/MER	Sté Kerpias-Desjon- quières - F n° 2	8	S	F	13,00	5,00	0,40	3,50	+7,60	80	6,50	12,3	?	I	1 200		438 000	Pas d'arrêt
OFFRANVILLE	A.E.P. du Syndicat d'Offranville	34	All+(S)	P	8,75			3,00	+20,00					IC	342	360	125 038	
ST AUBIN/SCIE	A.E.P. du Syndicat de St Aubin/scie	36	All+S	F	16,30			2,44	12,86					IC	120	180	43 825	
ST AUBIN/SCIE	A.E.P. de la Ville de Dieppe	38	S	S										C	13 479		4 920 000 + 40 000	Alimentation gravitaire Eau vendue à Roumesnil et Martin Eglise
HAUTOT/MER	A.E.P. du Syndicat de Varengville/Mer	45	All+ S	F	26,26			3,25	+4,13	99	2,79	35,5	2 H 15	IC	593	90	216 488	Stabilisé

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniien
SV = Sables verts
P = Portlandien

Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES			HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS			
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépînée en m	Diamètre crépîné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de Pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier		Moyenne journalière	Maximum journalier	Total annuel
MANNEVILLE-ès-PLAINS	A.E.P. du Syndicat de Manneville-ès-Plains	4	S+(T)	P.+ F	188	25,65	0,30	70,52	+ 3,43	14	41,00	0,3	13H30	IC		80		29520	Nombreux arrêts pendant l'essai de débit
HOUDETOT	Ancien puits du Syndicat d'Angiens	6	S + T	P+G	92,90			65,16	+ 21,84		14,31	2,6	7 H (1)						(1) Non stabilisé Inutilisé actuellement
ST VALERY EN CAUX	Captage communal	7	S	P	22,30	4,00	2,00	15,22	+ 4,81	90	1,30	69,2	30	C		788		287 879	Influence de la marée en fin de pompage
NEVILLE	A.E.P. du Syndicat de Néville-Cailleville	8	S	P	39,40	21,40	1,50 (TN)	30,00	+18,10	21	2,40	8,7	1x10h	IC		82		30 226	
BLOSSEVILLE/MER	A.E.P. du Syndicat d'Angiens	20	S	P	40,58	?	?							IC		280		102 511	

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniien
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

TN = Terrain naturel

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES				HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS		
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné (4) en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée des pompages en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière		Maximum journalier	Total annuel
AUTIGNY	A.B.P. du Syndicat de Fontaine le Dun	7	S	F + F	37,40	1,65 3,90 1,43	0,30 0,50(TN)	6,68	+ 53,47	66	4,39	150	?	IC		367		134290	
FONTAINE LE DUN	Forage n° 3 de la Sucrierie	9	S+T	F	110,50	12,50 29,75 29,70 20,20	0,72 0,55 0,60 0,55	17,42	+47,58	160	12,60	13,3	?	I		42 2400		12180 180000 192180	Pompage pendant 295 jours Pompage saisonnier (75 jours)
FONTAINE LE DUN	Forage n° 1 de la Sucrierie	28	S+(T)	F+P	65,00	8,35 29,00	0,66 0,425?	9,74	+40,26					I		1200		90 000	Pompage saisonnier (75 jours)
ST PIERRE LE VIGER	Coopérative linière	54	All+(S)	P	6,00			0,65	+ 33,62	590	2,70	185,1	conti- nu	R		12000		4 380 000	Utilisé pour rabattre la nappe et éviter ainsi les inondations
ST PIERRE LE VIGER	"	55	All+S	P	23,00									R		528		192720	"

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniens
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(4) TN = Terrain naturel
R = rabattement de la nappe

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS	
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
GUEURES	A.E.P. du Syndicat de Gueures	3	All+ S P		14,70			4,62	+20,19	50	1,07	46,7	48	IC		60	203 22	111	
AVREMESNIL	Etablissements CHAMUSSY	4	All+(S) F		5,40									I		60	14 400		Inaccessible Pompe scellée sur orifice.
TOCQUEVILLE EN CAUX	Château	5	S P		71,30			60,50	+60,70	6	1,00	55	1						Inutilisé depuis 10 ans environ.
BIVILLE LA RIVIERE	Usine "De Sutter"	7	All+(S) F		2,70			0,69	+49,31					I		24	7 488		
BRACHY	Ancien puits d'A.E.P. du Syndicat de LUNERAY	15	S + T F		105,00			105,00	+45,26	31	15,50	2,0	2h22						2 heures d'arrêt en cours de pompage - Inutilisé
BRACHY	Usine Legrand	20	All+ S F		16,75			0,87	+29,13					I		10	2 640		
BRACHY	" "	21	All+(S) F		4,33			0,49	+29,51					I		10	2 700		Pompages saisonniers du 1.9 au 30.5.
BRACHY	A.E.P. du Syndicat de Luneray	22	S F		15,00	11,00	1,00	1,33	+40,67	208	3,14	66,2	12	IC		612 + 99	223 466 36 277		Eau vendue à la Commune de BRACHY
																711	259 743		

(1) All = Alluvions
S = Sénomien
T = Turonien

C = Cénomarien
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES				HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS		
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépînée en m	Diamètre crépîné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière		Maximum journalier	Total annuel
ROYVILLE	Laiterie	39	S	P+F	?	?		8,20	+43,80	51	3,25	15,8		I		500		182500	

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniens
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

C O M M U N E	D E S I G N A T I O N	I N D I C E	C A R A C T E R I S T I Q U E S T E C H N I Q U E S					H Y D R O G E O L O G I E						P R E L E V E M E N T S en m ³				O B S E R V A T I O N S	
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
BACQUEVILLE EN CAUX	A.E.P. du Syndicat de Bacqueville	14	S	P+F	55,95			1,55	+59,97	30	1,25	24,0	0h15	IC		134		49 000	
SAUQUEVILLE	Usine Beck Moulin des Prés	24	All+(S)	F	(9,00)									I		1,7		530	Impraticable - corps de pompe scellé sur orifice
LINTOT LES BOIS	A.E.P. du Syndicat de Longueville Ouest	25	S + T	P+F	140,35			65,95	+54,25	30	5,95	5	15	IC		197	300	72 081	

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomanién
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE					PRELEVEMENTS en m ³					OBSERVATIONS	
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
DOUDEVILLE	Ancien forage inter-communal de la Région de Doudeville.	6	T+C+ SV	F	225,50	11,00 48,00 56,15	0,650 0,400 0,300	27,17	+100,87	5,300	18,4	3x10H							Abandonné suite à un colmatage, lors de la mise en exploitation.

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniens
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

C O M M U N E	D E S I G N A T I O N	I N D I C E	C A R A C T E R I S T I Q U E S T E C H N I Q U E S					H Y D R O G E O L O G I E						P R E L E V E M E N T S e n m ³				O B S E R V A T I O N S		
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépînée en m	Diamètre crépîné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel	
ST LAURENT EN CAUX	A.E.P. du Syndicat de St Laurent en Caux	6	T+C	P+F	184,00	30,00	0,550	63,70	+79,55	24	5,80	4,1	?	IC		185	225	67	667	Essais de débit de 1938- Durée inconnue.

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomanién
SV = Sables verts
P = Portlandien

Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole

D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS	
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
ST PIERRE DE BENOUVILLE	Syndicat de Doudeville	6	S	P	16,00	0,50	1,50	255	+68,45	210	11,50	18,3	31	IC		568	721	207598	Changement de pompe- 2 heures d'arrêt.
VARVANNES	A.E.P. du Syndicat de Yerville	8	All+ S	S										IC		519		189721	
VAL DE SAANE	Les Carrières	10	S	F	30,00	7,60	0,180	11,10	+80,90	12	7,80	1,5	6						
AUZOUVILLE/SAANE	Laiterie	20	All+ S	F	11,80	10,00	0,135	1,22	+64,68					I		480	900	175200	Plan d'eau après 4 h d'arrêt de pompage
BELLEVILLE EN CAUX	A.E.P. du Syndicat de Val de Saône	31	All+S	S										IC		412		150398	
BELLEVILLE EN CAUX	La Cressonnière	32	All+ S	S										A		4656		1699440	Captée par vasque Jaugée le 2.9.70

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomanién
SV = Sables verts
P = Portlandien

Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole

D = Domestique

COMMUNE	DESIGNATION	INDICE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES					HYDROGEOLOGIE						PRELEVEMENTS en m ³				OBSERVATIONS	
			Nappe (1) captée	Nature (2)	Profondeur totale en m	Hauteur crépinée en m	Diamètre crépiné en m	Profondeur plan d'eau en m	Cote plan d'eau	Débit en m ³ /h	Rabatement en m	Débit spécifique en m ³ /h/m	Durée de pompage en h	Usage (3)	Minimum journalier	Moyenne journalière	Maximum journalier		Total annuel
BELMESNIL	A.E.P. Communale	9	S+T	F	129,60	49,55	0,50	38,40	+85,00	10 5	17,00 12,90	0,58 0,38	10 10	C		57		21 000	
BEAUVAIL EN CAUX	Ferme "Leheurcq"	11	(S)	F		49,05	0,40			15	21,00	0,71	10	A		7		2 500	Forage inaccessible.
SAINTE MARDES	Cressonnières de Saint Mards	33	S	S						853,2				A		20 476	7 474 032		Captée par vasque Jaugée le 31.8.70

(1) All = Alluvions
S = Sénonien
T = Turonien

C = Cénomaniens
SV = Sables verts
P = Portlandien
Alb = Albien
Lut = Lutétien
Cui = Cuisien
Apt = Aptien

(2) P = Puits
F = Forage
S = Source

(3) I = Industriel
C = Communal
IC = Intercommunal
A = Agricole
D = Domestique

A N N E X E I V

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Nappe captée : (1) S

S + (T)

S

S

S

COMMUNE	VEULES LES ROSES		SOTTEVILLE/MER		QUIBERVILLE/MER		QUIBERVILLE/MER		OUVILLE LA RIVIERE	
DESIGNATION	A.E.P. Communale		A.E.P. Communale		Syndicat Varengenville		Syndicat de Varengenville/mer		Filature	
INDICE	42.5.1		42.6.1		42.7.5		42.7.6		42.7.31	
DATE	31.8.1971		11.5.1971		26.4.1971		26.4.1971		14.10/1971	
T°										
Résist. à 13° 20°	1 820		1 680		1 750		1 750		1 620	
pH	7,3		7,3		7,0		7,0		7,1	
dH total	26,0		31,2		33,0		33,0		27,5	
dH permanent										
TA										
TAC	25		30		27,0		27,0		23,0	
Résidu sec										
Ca ⁺⁺	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
	} 104 en Ca } 5,2		} 124,8 en Ca } 6,24		} 132,0 en Ca } 6,60		} 132 en Ca } 6,6		} 110 en Ca } 5,5	
Mg ⁺⁺										
Na ⁺										
K ⁺										
NH ₄ ⁺	0	0	0	/	0	/	0		0	/
Fe ⁺⁺	0	0	0	/	0	/	0,1		0	/
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻	305,0	4,98	366,0	6,00	329,4	5,27	329	5,38	280,0	4,59
Cl ⁻	28,0	0,80	33,0	0,95	27,0	0,76	27	0,76	25,0	0,71
SO ₄ ⁻⁻	4,2	0,09	3,2	0,07	3,6	0,08	3,6	0,07	5,5	0,11
NO ₃ ⁻⁻	5,5	0,095	7,0	0,11	8,2	0,13	8,2	0,13	22,0	0,35
NO ₂	0,0	/	0	/	0	/			0	/
OBSERVATIONS										

(1) S = Sénonien

T = Turonien

C = Cénomanién

ANNEXE IV

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Nappe captée : S S S S S

COMMUNE	OUVILLE LA RIVIERE		HAUTOT/MER		HAUTOT/MER		ST AUBIN/SCIE		ST AUBIN SCIE	
DESIGNATION	A.E.P. d'Ouvillers		Sté "Kerplass" (puits n° 1)		Société "Kerplass" (puits n° 2)		Syndicat de St Aubin/Scie		A.E.P. Ville de Dieppe	
INDICE	42.7.37		42.8.6		42.8.8		42.8.35		42.8.38	
DATE	16.12.1937		4.10.1971		4.10.1971		26.8.1971		9.11.1971	
T°	11,2									
Résist. à 20°			1 620		1 680		1 957		1 620	
pH			7,2		7,1		7,8		7,3	
dH total	30		31,5		30,5		27		29	
dH permanent	7									
TA										
TAC	(27,6)		28,5		29		25		29	
Résidu sec										
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca ⁺⁺	82,1	4,1	} 126 en Ca }	6,3	} 122 en Ca }	6,1	} 108 en Ca }	5,4	} 116 en Ca }	5,8
Mg ⁺⁺	6,06	0,50								
Na ⁺										
K ⁺										
NH ₄ ⁺	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
Fe ⁺⁺			0	/	0	/	0	/	0	/
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻	327,0	5,35	347,0	5,68	354,0	5,79	305,0	4,98	354,0	5,79
Cl ⁻	22,7	0,65	27,0	0,76	17,0	0,48	20,0	0,56	20,0	0,57
SO ₄ ⁻⁻	10,8	0,23	7,0	0,15	5,0	0,10	4,0	0,085	6,5	0,11
NO ₃ ⁻⁻	19,7	0,32	23,0	0,37	5,5	0,095	5,5	0,095	22,0	0,35
NO ₂	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
OBSERVATIONS										

ANNEXE IV.2

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Mappe captée :

S

S

S + T

S

S

COMMUNE	ST AUBIN SCIE		HAUTOT SUR MER		MANNEVILLE les PLAINS		HOUDETOT		ST VALERY EN CAUX	
DESIGNATION	A.E.P. Ville de Dieppe		"Petit Appeville"		A.E.P. Communale		Ancienne A.E.P. du Syndicat		A.E.P. Communale	
INDICE	42.8.38		42.8.45		58.1.4		58.1.6		58.1.7	
DATE	4.4.1960		29.4.1970		14.9.1971		10.6.1938		31.8.71	
T°							8°5			
Résist. à 20°	(2 051)		1 632		1 822		2 336		1 890	
pH	/		6,8		7,7				7,8	
dH total	27,7		32,4		26		22,7		26,5	
dH permanent	0,3		/				8,2			
TA										
TAC			30,0		27		/		24	
Résidu sec 110°	349									
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca ⁺⁺	98,0	4,90	129,6 Ca	6,48	104 en Ca	5,2	85,7	4,28	106 en Ca	5,3
Mg ⁺⁺	3,6	0,29					4,1	0,34		
Na ⁺										
K ⁺										
NH ₄ ⁺			0	/	0	/	0	/	0	/
Fe ⁺⁺	0,16	/	0	/	0	/			0	/
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻			366,0	5,26	329,0	5,38			293,0	4,80
Cl ⁻	28,8	0,70	30,0	0,84	28,0	0,80	25,5	0,71	21,0	0,60
SO ₄ ⁻⁻	1,6	0,04	13,0	0,27	4,0	0,085	5,8	0,12	4,0	0,085
NO ₃ ⁻⁻	15,5	0,25	7,6	0,12	6,8	0,11	19,6	0,31	5,5	0,095
	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
OBSERVATIONS										

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Mappe captée :

S

S

S

S + T

S.

COMMUNE	NEVILLE		PIOSSEVILLE/MER		FONTAINE LE DUN		FONTAINE LE DUN		GUEURES	
DESIGNATION	A.E.P. Syndicat		A.D.P. Syndicat d'Angiens		A.E.P.-Syndicat de Fontaine le Dun		Sucrerie de Fontaine le Dun (Forage n° 2)		A.E.P. Syndicat de Gueures	
INDICE	58.1.8		58.1.20		58.2.7		58.2.9		58.3.3	
DATE	21.1.1937		11.5.1971		11.5.1971		11.5.1971		14.2.1971	
Γ°	11°5									
Résist. à 20°	2 069		1 820		1 820		1 890		1 620	
pH			7,3		7,2		7,3		7,2	
dH total	27,0		28,5		29,5		31,1		29	
dH permanent	9,0									
TA										
TAC	/		27		28		28		30,5	
Résidu sec										
	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l	mg/l	meq/l
Ca ⁺⁺	100,7	5,03	} 114 en Ca } 5,7		} 118 en Ca } 5,9		} 124 en Ca } 6,2		} 116 en Ca } 5,8	
Mg ⁺⁺	4,0	0,33								
Na ⁺										
K ⁺										
NH ₄ ⁺	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
Fe ⁺⁺			0	/	0	/	0	/	0	/
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻	/	/	329,0	5,38	341,0	5,58	341,0	5,58	334,0	6,29
Cl ⁻	25,5	0,71	20,0	0,80	23,0	0,82	22,0	0,82	24,0	0,68
SO ₄ ⁻⁻	7,3	0,15	2,4	0,05	4,0	0,08	3,2	0,07	15,0	0,31
NO ₃ ⁻⁻	19,6	0,31	5,6	0,095	5,5	0,09	4,0	0,07	20,0	0,33
	0	/	0	/	0	/	0	/	0,04	/
OBSERVATIONS										

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Nappe captée :

S

S

S

S

S

COMMUNE	CUEURES		BRACHY		BRACHY		BRACHY		ROYVILLE	
DESIGNATION	A.E.P. Syndicat de Cueures		Ancienne A.E.P. du Syndicat		A.E.P. Syndicat de Luneray		A.E.P. Syndicat de Luneray		Laiterie Nova	
INDICE	58.3.3		58.3.15		58.3.22		58.3.22		58.3.39	
DATE	15.10.1963		9.10.1934		14.10.1971		15.5.1952		17.12.1970	
T°	11°5		11°0				10°8		12°0	
Résist. à 20°	1 670		3 986		1 687		1 885		1 960	
pH	7,0				7,1		7,1		7,3	
dH total	32		8,5		26,5		29		27,5	
dH permanent			5,2							
TA										
TAC	30,4				25		26,4		25,0	
Résidu sec										
Ca ⁺⁺	mg/l	még/l	mg/l	még/l	mg/l	még/l	mg/l	még/l	mg/l	még/l
	123,0	6,15	22,0	1,10	} 106 en Ca }	} 5,2 }	108,0	5,40	} 137,5 en Ca }	} 6,07 }
Mg ⁺⁺	4,8	0,40	2,4	0,20			4,0	0,33		
Na ⁺	14,0	0,60					11,0	0,48		
K ⁺	5,5	0,14					2,5	0,06		
NH ₄ ⁺	0	/	traces	/	0		0	0	0	/
Fe ⁺⁺	0,1	/			0		traces		0	/
CO ₃ ⁻⁻	0	0					0	0		
CO ₃ H ⁻	371,0	6,08	/	/	305	4,98	323,0	5,30	311,1	4,98
Cl ⁻	26,0	0,73	18,4	0,54	23	0,63	20,0	0,56	13,0	0,42
SO ₄ ⁻⁻	10,0	0,21	12,4	0,26	5,5	0,11	6,0	0,13	4,0	0,08
NO ₃ ⁻⁻	15,5	0,25	/	/	22,5	0,36	17,0	0,27	6,0	0,10
			traces	/			0	/	0	/
OBSERVATIONS										

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Nappe captée :

S

S + T

S

COMMUNE	BACQUEVILLE EN CAPELLE		LIMPTOT LES BOIS		DOUDEVILLE					
DESIGNATION	A.E.P. Communale		A.E.P. Syndicat de Longueville Ouest		A.E.P. Syndicat					
INDICE	58.4.14		56.4.25		58.5.6					
DATE	24.5.1971		10.8.1971		13.4.1952					
T°										
Résist. à 20°	1 755		1 755		/					
pH	7,6		7,0		/					
dH total	30,5		29,5		26,0					
dH permanent					4,0					
TA										
TAC	30		27,5		/					
Résidu sec										
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca ⁺⁺	} 122 en Ca }		} 118 en Ca }		102,1	5,10				
Mg ⁺⁺										
Na ⁺										
K ⁺										
NH ₄ ⁺	0	/	0	/						
Fe ⁺⁺	0	/	/	/						
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻	366,0	6	335,0	5,48	/	/				
Cl ⁻	16,0	0,45	17,0	0,48	17,6	0,49				
SO ₄ ⁻⁻	5,0	0,10	2,0	0,05	18,0	0,38				
NO ₃ ⁻⁻	5,0	0,08	5,0	0,08	14,6	0,23				
2	0	/	0	/	0	/				
OBSERVATIONS										

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Nappe captée : S + T + C

S

S

S

S

COMMUNE	ST LAURENT EN CAUX		ST PIERRE DE BENOUVILLE		ST PIERRE DE BENOUVILLE		VARVANNES		LAUZOUVELLE/SAAILLÉ	
DESIGNATION	A.D.P. de St Laurent en Caux		A.D.P. Syndicat de Doudeville		A.D.P. Syndicat Doudeville-Royville		A.D.P. Syndicat de Yerville		Laiterie	
INDICE	58.6.6		58.7.6		58.7.6		58.7.8		58.7.20	
DATE	7.5.1971		?		4.5.1971		14.10.1971		24.3.1971	
T°			10°9							
Réact. AM30°	1 890		2 105		1 960		1 890		1 960	
pH	7,2		7,1		7,7		7,3		7,2	
dH total	21		27,5		27,6		26,5		29,6	
dH permanent										
TA										
TAC	28				24		26,0		29,0	
Résidu sec										
	mg/l	még/l	mg/l	még/l	mg/l	még/l	mg/l	még/l	mg/l	még/l
Ca ⁺⁺			104,2	5,21						
Mg ⁺⁺	} 124 en Ca } 6,2		3,9	0,32	} 110,4Ca } 5,52		} 106 en Ca } 5,3		} 118,4en Ca } 5,92	
Na ⁺			9,0	0,39						
K ⁺			1,0							
NH ₄ ⁺	0	/	traces	/	0		0	0	0	/
Fe ⁺⁺	0	/	0,10	/	0		0	0	0	/
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻	329	5,36	/	/	292,0	4,80	317,0	5,20	354,0	5,79
Cl ⁻	22	0,62	10,0	0,45	16,5	0,47	19,5	0,55	14,5	0,41
SO ₄ ⁻⁻	6,8	0,14	4,3	0,10	2,0	0,04	9,5	0,20	3,0	0,07
NO ₃ ⁻⁻	6,5	0,105	2,5	0,04	4,6	0,07	22,5	0,36	4,4	0,07
	0	/	0	/	0	/	0	/	0	/
OBSERVATIONS										

- CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX -

Nappe captée : S S S + T

COMMUNE	BELLEVILLE EN CAUX	BELLEVILLE EN CAUX	BEIMESNIL							
DESIGNATION	A.E.P. Syndicat du Val de Saône	A.E.P. Syndicat du Val de Saône	A.E.P. Communale							
INDICE	58.7.31	58.7.31	58.8.9							
DATE	7.6.1971	Nov 1954	10.8.1971							
T°		10°7								
Résist. à 18° 20°	2 100	2 050	2 025							
pH	7,1	7,1	7,2							
dH total	20,2	28,5	26,0							
dH permanent										
TA										
TAC	27,0		23,0							
Résidu sec										
	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l	mg/l	méq/l
Ca ⁺⁺	83,6 en Ca	4,18	108,5	5,42	104 en Ca	5,2				
Mg ⁺⁺			3,3	0,27						
Na ⁺			8,5	0,37						
K ⁺			2,0							
NH ₄ ⁺	0	/	0	/	0	/				
Fe ⁺⁺	0	/	0,15	/	0	/				
CO ₃ ⁻⁻										
CO ₃ H ⁻	329,0	5,38	/	/	230,0	4,59				
Cl ⁻	15,5	0,44	15,0	0,42	12,0	0,35				
SO ₄ ⁻⁻	7,4	0,15	7,2	0,15	1,2	0,02				
NO ₃ ⁻⁻	6,2	0,10	3,7	0,06	4,7	0,07				
NO ₂	0	/	0	/	0	/				
OBSERVATIONS										

A N N E X E V

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
VEULES LES ROSES	A.E.P. communale	1	Source	S	7,65	1,92	5,72	2 pompes de 25m ³ /h chacune	Q
VEULES LES ROSES	Ferme du Mont Voisin	7	P	S	11,30	6,19	5,11	Néant	P-PL

(1) P = Puits F = Forage
 S = Source

(2) All = Alluvions
 S = Sémonien

T = Turonien
 C = Cénomannien

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
 Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
SOTTEVILLE/Mer	Puits A.D.P. Communale	1	P + F	S	91,00	28,84	62,16	2 pompes de 15m ³ /h chacune	Q
ST AUBIN/MER	Piézomètre P & C	4	S	T	17,00	1,75	15,74	Néant	P+PL

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
QUIBERVILLE	Ferme Vallons	1	P	S	44,00	37,38	6,62	treuil manuel	P+PL+Q
QUIBERVILLE	A.E.P. Syndicat de Varengenville/Mer	6	F	S	25,08	9,90	15,18	2 x 32 m ³ /h	Q
LONGUEIL	Filature d'Ouville	7	P+F	S	26,80	13,30	13,50	1 pompe de 40m ³ /h	P+PL+Q
QUIBERVILLE	Ferme "Voisin"	15	P	S	44,60	32,89	11,70	treuil manuel	P+PL+Q
OUVILLE LA RIVIERE	Filature	31	P + F	S	13,60	1,73	11,87	1 Q = 40 m ³ + 1 de q = 20m ³ /h	Q
OUVILLE LA RIVIERE	A.E.P.	37	P + F	S		1,63		2 pompes de 30m ³ /h (1 en secours)	Q

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
OFFRANVILLE	Château de N. De BOISHEBERT	3	P	S	48,55	31,18	17,37	Treuil manuel	P+PL (pièce tourné H.N.)
HAUTOT/MER	Société Kerplus- Desjonquères	6	F	S	14,50	1,90	12,60	1 pompe de 60m ³ /h	Q
HAUTOT/MER	"	8	F	S	15,00	3,50	11,50	1 pompe de 50m ³ /h	Q
OFFRANVILLE	Puits communal	32	P+F	S+(T)	130,00	80,00	50,00	Néant	P+PL+Q
ST AUBIN/SCIE	A.D.F. Syndicat de St Aubin/Scie	36	F	S	16,30	2,44	13,86	2 x 30 m ³ /h (1 en secours)	Q

(1) P = Puits F = Forage

(2) All = Alluvions
S = SénonienT = Turonien
C = Cénomannien(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
MANNEVILLE-ès- PLAINS	A.E.P.	4	P+F	S+(T)	188,00	71,30	116,70	2x12m ³ /h (1 en secours)	Q
HOUDETOT	Ancien puits d' A.E.P. du Syndi- cat d'Angiers	6	P	S+T	92,90	65,16	27,74	Néant	P+PL+Q
ST VALERY EN CAUX	Captage communal	7	P	S	22,30	15,22	7,08	2x60m ³ /h	Q
NEVILLE	Syndicat de Neville Cailleville	8	P	S	39,40	30,00	9,40	1x10m ³ /h 1 x5m ³ /h	Q
CAILLEVILLE	" Les Criquets "	11	P	S	33,85	28,78	5,07	Néant	P+PL
ERLENOUVILLE	Château d'Erme- nouville	15	P	S	80,50	66,86	13,64	Pompe Q = ?	P+PL+Q
BLOSSEVILLE/IER	A.E.P.	20	P	S	80,70	32,38	(8,32)	2x25m ³ /h	Q

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
SCHEDEVILLE/MER	Angle NE des D 142 et D 59	1	P	S	26,20	19,19	7,01	Néant	P+PL
FONTAINE LE DUM	Puits derrière l'église	5	P	S	36,00	29,16	6,84	"	P+PI
AUTIGNY	Syndicat de Fontaine le Dum	7	P	S	37,40	6,68	30,72	1x50m ³ /h	Q
FONTAINE LE DUM	Sucrerie (forage n°3)	9	F	S+T	110,50	17,42	93,08	1x150m ³ /h + 1x14m ³ /h	Q
LA CIL/PEJLE/DUM	Ancien puits d'A.E.P.	10	P+F	S+(T)	62,20	28,06	34,14	1x25m ³ /h	P+PL+Q
BOURVILLE	"Le Bout Mandel"	13	P	S	42,17	29,70	12,47	Néant	P+PL+Q
FRANETOT	Puits au centre	15	P	S	50,50	35,79	14,71	"	P+PL+Q
FONTAINE LE DUM	Puits chez M. FAROUT	16	P	A11+(S)	8,35	0,88	7,47	Néant	P+PL
FONTAINE LE DUM	Puits chez M. LOUE	18	P	A11°(S)	9,80	0,70	9,10	Ancienne Pompe Q = ?	P+PL
FONTAINE LE DUM	Puits chez M. HECTOT	19	P	A11+ S	13,90	5,47	8,43	Néant	P+PL
FONTAINE LE DUM	Derrière la Mai- rie	21	P	S	10,50	3,11	7,39	Néant	P+PL

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
FONTAINE LE DUN	Puits chez M. DROLOGER	22	P	S S	20,65	12,75	7,90	Pompe à chaîne	P+PL
FONTAINE LE DUN	Puits chez M. RIEDEL	23	P	S S	23,00	15,65	7,35	Treuil Manuel	P + PL
FONTAINE LE DUN	Sucrerie Forage n° 1	28	P + F	S S	65,00	9,74	55,26	1x130m ³ /h	Q
FONTAINE LE DUN	Sucrerie Forage n° 2	29	P + F	S	48,50	9,69	38,81	1 x 180 m ³ /h	P+PL+Q
FONTAINE LE DUN	"Eras de Grosville"	48	P	S	18,50	12,31	6,19	Pompe Électri- que Q = ?	P+PL
FONTAINE LE DUN	"	49	P	S	12,16	5,55	6,61	Treuil	P + PL
ST PIERRE LE VIGER	Coopérative linière	54	P	S	6,00	0,65	5,35	1 x 500 m ³ /h	Q
ST PIERRE LE VIGER	"	55		S	(23,00)	Inexploit- table	-	1 x 22 m ³ /h	Q

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe

Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
GUEURES	Puits à Roquigny	2	P	S	44,50	38,83	5,62	Néant	P+PL
BRACHY	A.E.P. Syndicat de Guures	3	P	S	14,70	4,62	10,08	2x13m ³ /h dont 1 en secours	Q
AVENDSNIL	Ets. CHANUSSY	4	F	(S)	5,40	coups de pompe scellée sur Tête- Forage		x 4m ³ /h	Q
BRACHY	Ancien puits d'A.E.P. à "Ecaquelon"	15	F	S+T	105,00	22,74	82,26	Néant	P+PL+Q
BRACHY	Usine Legrand Forage n° 1	20	F	S	16,75	0,87	15,88	x 1m ³ /h	Q
BRACHY	Syndicat de Laueray	22	F	S	15,00	1,33	13,67	2x40m ³ /h dont 1 en secours	Q

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe

Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
MANHOUVILLE	Puits à Catteville	3	P	S	70,00	51,98	18,02	Néant	P+PL
BACQUEVILLE EN CAUX	A.D.F. Communale	14	P+F	S	55,95	1,55	54,40	1x30 m ³ /h : 1x27 m ³ /h	Q
BERTREVILLE ST GUEN	chez M. EPOUSSE	16	P	S	52,30	50,93	11,37	Néant	P + PL
BEUMESNIL	Propriété du Château	18	P	S	86,30	55,25	31,07	Néant	P + PL
CH. MANNEVILLE	Hyberville	20	P	S	71,25	55,20	15,05	Treuil Mandai	P + PL
COLLESNIL MANNEVILLE	Mareau de Gennecuit	22	P	S	52,00	37,18	14,82	Néant	P + PL
LINTOT LES BOIS	Syndicat de Longueville Oucst	25	P+F	S+T	140,35	65,95	74,40	1x30 m ³ /h	Q

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
DOUDEVILLE	"Le Fresnay"	2	P	S	55,25	42,73	12,52	Néant	P + PL
HAUTOT L'AUVRAI	Ferme ROUSSELET	4	P	S	30,67	11,60	29,07	Néant	P + PL
DOUDEVILLE	Ancien forage intercommunal	6	F	S+T+ C+Albien	225,50	27,17	198,33	Néant	P+PL+Q
ST VAAST DIEPPEDALLE	Seine ROUSSELET	7	P	S	28,19	12,58	15,61	Néant	P + PL
ST VAAST DIEPPEDALLE	Préstytère	8	P	S	34,02	22,12	11,90	Néant	P + PL
DOUDEVILLE	" Le Fresnay "	10	P	S	57,20	45,78	11,42	Pompe à godets	P + PL

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
ETAILLEVILLE	Ancien puits communal	3	F	S	47,50	36,15	11,35	Treuil manuel	P + PL
ST LAURENT EN CAUX	A.P.P. du Syndicat de St Laurent	6	P + F	S+T+C	184,00	63,70	120,30	1x12 1/2 1x15 1/2	Q
CHVILLE	Puits à l'ancienne abbaye	8	P	S	20,30	14,29	6,01	Néant	P + PL
ROUDEVILLE	Forage St Jean	10	F	S	30,40	21,34	9,06	Néant	P + F

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe

Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
VIBEUF	Ancienne laiterie	5	P	S	67,37	35,23	32,14	Néant	P+PL+Q
ST PIERRE DE BENOUVILLE	Syndicat de Doudeville-Royville	6	P	S	16,20	2,40	13,80	2x50 m ³ /h	Q
VAL DE SAANE	" Les Carrières "	10	F	S	30,00	11,10	18,90	Pompe Q= ?	Q
AUZOUVILLE/ SAANE	Laiterie	20	F	S	11,80	1,22	10,58	1x100m ³ /h 1x50 m ³ /h 1x35 m ³ /h	
LE TORP KESNIL	Le petit Torp	28	P	S	74,62	62,42	12,20	Néant	P + PL
ST PIERRE BENOUVILLE	Ferme ANTOINE	29	P	S	55,55	42,55	13,00	Néant	P + PL
ST PIERRE BENOUVILLE	Ferme de M. LUCE	30	P	S	61,40	46,82	14,58	Néant	P + PL

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
TOTES	Perte Bonnetot	1	P	S	38,92	27,12	11,80	1 pompe immergée Q= ?	Q
TOTES	Perte de Mme GUNFROY	2	P	S	39,30	29,05	10,25	Néant	P+PL
ST VAAST DU VAL	Puits communal	4	P	S	28,10	16,95	11,15	Néant	P+PL
ST VAAST DU VAL	" La Côte "	6	P	S	42,80	32,50	10,30	Pompe immergée Q= ?	P+PL
ST VAAST DU VAL	Hameau du Petit Fumechon	7	P	S	39,20	27,22	11,98	Moulinet	P+PL
ST VAAST DU VAL	" Le Chalet "	8	P	S	51,60	34,40	17,20	Pompe électrique Q Q= ?	Q
BELMESNIL	A.E.P. communale	9	F	S+T	129,60	38,40	91,20	1x9m3/h	Q
BEAUVAL EN CAUX	Puits communal	17	P	S	37,00	28,08	8,92	Néant	P
BEAUVAL EN CAUX	Puits de M. COMBE Jean	19	P	S	48,50	30,95	17,55	Néant	P+PL

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

OUVRAGES POUVANT FAIRE L'OBJET D'ESSAIS DE DEBIT
OU ETRE UTILISES COMME PIEZOMETRES

Commune	Désignation	Indice B.R.G.M.	Nature (1)	Nappe captée (2)	Profondeur totale en m	Profondeur plan d'eau en m	Hauteur d'eau en m	Mode d'équi- pement	Nature de l'essai (3)
BIVILLE LA BAIGNARDE	Place de l'Eglise (M. BOUCI)	21	P	S	34,80	26,05	8,75	chaîne à godets	P + PL
GOMNEVILLE/ SCIE	Puits communal	37	P	S	33,30	19,55	13,75	Treuil Manu J	P + PL

(1) P = Puits F = Forage

(2) =

(3) = P = Piézomètre PL = Limnigraphe
Q = Essai de débit

